

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Luxemburg, Slowenien
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Benteli, Marianne
Berclaz, Philippe
Bernath, Magdalena
Bernhard, Laurent
Bieri, Niklaus
Burgos, Elie
Bühlmann, Marc
Canetg, Fabio
Clivaz, Romain
Dupraz, Laure
Eperon, Lionel
Freymond, Nicolas
Gerber, Marlène
Gökce, Melike
Hirter, Hans
Huguenet, François
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Mach, André
Mosimann, Andrea
Pasquier, Emilia
Porcellana, Diane
Rinderknecht, Matthias
Schnyder, Sébastien
Schär, Suzanne
Terribilini, Serge
Unbekannt, Autor
Zumbach, David

Bevorzugte Zitierweise

Benteli, Marianne; Berclaz, Philippe; Bernath, Magdalena; Bernhard, Laurent; Bieri, Niklaus; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Canetg, Fabio; Clivaz, Romain; Dupraz, Laure; Eperon, Lionel; Freymond, Nicolas; Gerber, Marlène; Gökce, Melike; Hirter, Hans; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Mosimann, Andrea; Pasquier, Emilia; Porcellana, Diane; Rinderknecht, Matthias; Schnyder, Sébastien; Schär, Suzanne; Terribilini, Serge; Unbekannt, Autor; Zumbach, David 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Luxemburg, Slowenien, 1990 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Stimmung in der Bevölkerung	1
Föderativer Aufbau	1
Interkantonale Zusammenarbeit	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zur EU	2
Beziehungen zu internationalen Organisationen	3
Zwischenstaatliche Beziehungen	4
Aussenwirtschaftspolitik	12
Wirtschaft	12
Wirtschaftspolitik	13
Konjunkturlage- und politik	13
Wettbewerb	14
Geld, Währung und Kredit	15
Wettbewerbsfähigkeit	15
Banken	15
Infrastruktur und Lebensraum	16
Verkehr und Kommunikation	16
Verkehrspolitik	16
Luftfahrt	18
Umweltschutz	18
Naturschutz	18
Gewässerschutz	20
Allgemeiner Umweltschutz	20
Sozialpolitik	21
Bevölkerung und Arbeit	21
Arbeitsmarkt	21
Bildung, Kultur und Medien	21
Bildung und Forschung	21
Berufsbildung	21
Forschung	22
Kultur, Sprache, Kirchen	22
Kulturpolitik	22
Sprachen	22
Medien	22
Telekommunikation	22
<hr/>	
Parteien, Verbände und Interessengruppen	23
Parteien	23
Grosse Parteien	23

Abkürzungsverzeichnis

EJPD	Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement
EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
UVEK	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
DBA	Doppelbesteuerungsabkommen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
BAFU	Bundesamt für Umwelt
ETH	Eidgenössische Technische Hochschule
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
SNB	Schweizerische Nationalbank
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
IWF	Internationaler Währungsfonds
EU	Europäische Union
EVD	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
EU-8	Estland, Lettland, Litauen, Polen, Slowakei, Slowenien, Tschechische Republik, Ungarn
FATCA	Foreign Account Tax Compliance Act
BAV	Bundesamt für Verkehr
UNESCO	Organisation der Vereinten Nationen für Erziehung, Wissenschaft und Kultur
EWR	Europäischer Wirtschaftsraum
AIA	Automatischer Informationsaustausch
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
BAZL	Bundesamt für Zivilluftfahrt
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
WEF	World Economic Forum
G20	Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer
ATB	Alpentransitbörse
EHS	Emissionshandelssystem
PTT	Post-, Telefon- und Telegrafbetriebe
KSZE	Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
EG	Europäische Gemeinschaft
ILO	Internationale Arbeitsorganisation
UdSSR	Sowjetunion
BAK	Bundesamt für Kultur
<hr/>	
DFJP	Département fédéral de justice et police
DFF	Département fédéral des finances
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
ONU	Organisation des Nations unies
CDI	Convention de double imposition
AELE	Association européenne de libre-échange
OFEV	Office fédéral de l'environnement
EPF	École polytechnique fédérale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
BNS	Banque nationale suisse
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
FMI	Fonds monétaire International
UE	Union européenne
DFE	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
UE-8	Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Hongrie
FATCA	Foreign Account Tax Compliance Act
OFT	Office fédéral des transports
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
EEE	l'Espace économique européen
EAR	Echange automatique de renseignements

DDC	Direction du développement et de la coopération
OFAC	Office fédéral de l'aviation civile
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
WEF	World Economic Forum
G20	Groupe des vingt
BTA	Bourse du transit alpin
SEQE	Système d'échange de quotas d'émission
PTT	Postes, téléphones, télégraphes
CSCE	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
CE	Communauté européenne
OIT	Organisation internationale du travail
URSS	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
OFC	Office fédéral de la culture

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Stimmung in der Bevölkerung

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.12.2014
MARC BÜHLMANN

Gleich zwei Studien massen im Berichtsjahr das **Institutionenvertrauen** in der Schweiz und kamen dabei auf recht ähnliche Befunde. Sowohl laut dem ETH-Sicherheitsbericht als auch laut dem Credit Suisse Sorgenbarometer geniessen die Gerichte und die Polizei das höchste Vertrauen. Auch der Bundesrat und das Parlament erzielten hohe und im Vergleich mit dem Vorjahr stabile Vertrauenswerte. Auf leicht unterschiedliche Befunde kamen die beiden Untersuchungen bezüglich des Vertrauens gegenüber den Medien und Parteien. Während laut dem Sicherheitsbericht das mittlere Vertrauen gegenüber den Parteien ein wenig höher ist als gegenüber den Medien, schneiden die Parteien bei der Sorgenbarometer-Befragung durchwegs schlechter ab als bezahlte und Gratiszeitungen sowie Radio und Fernsehen. Letzteres wird hier von den Befragten gar als vertrauenswürdiger beurteilt als der Bundesrat. Zu unterschiedlichen Schlüssen kamen die beiden Studien auch hinsichtlich des allgemeinen Institutionenvertrauens. Während die ETH-Studie eine leichte Steigerung des Vertrauens in die Institutionen feststellte, mass die Credit Suisse-Untersuchung einen rückläufigen Trend. Insgesamt kann in internationalen Vergleichen allerdings von einem nach wie vor sehr hohen Vertrauen gegenüber den schweizerischen Institutionen ausgegangen werden. Dies zeigte sich etwa in einem OECD-Bericht zu verschiedenen sozialen Indikatoren. Beim Regierungsvertrauen schnitt die Schweiz vor Luxemburg und Norwegen am besten ab: 82% der Befragten gaben hier an, ihrer Regierung zu vertrauen. Während der OECD-Schnitt 43% betrug, genoss die Regierung beim Schlusslicht Griechenland gerade mal von 14% der Befragten ein hohes Vertrauen.¹

Föderativer Aufbau

Interkantonale Zusammenarbeit

INTERKANTONALE ZUSAMMENARBEIT
DATUM: 23.01.1996
HANS HIRTER

Die vier Staaten Deutschland, Frankreich, Luxemburg und Schweiz schlossen am 23. Januar einen "Karlsruher Abkommen" genannten Staatsvertrag ab, welcher die **Zusammenarbeit zwischen kommunalen und regionalen Gebietskörperschaften in den Grenzregionen** erleichtern soll. Das Vertragsgebiet umfasst Luxemburg, die französischen Regionen Lothringen und Elsass, die deutschen Bundesländer Saarland, Rheinland-Pfalz und Baden-Württemberg sowie die Kantone Aargau, Basel-Land, Basel-Stadt, Jura und Solothurn. Als wichtigste Neuerung erhalten die Gemeinden dieser Regionen die Kompetenz, ohne vorherige Bewilligung durch übergeordnete Instanzen grenzüberschreitende Zusammenarbeitsverträge abzuschliessen und bereits bestehenden Zweckverbänden beizutreten.²

Aussenpolitik

Aussenpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 20.08.2002
ROMAIN CLIVAZ

Dans le courant de l'été que le ministère des affaires étrangères a été secoué par un nouveau scandale. **L'ambassadeur au Luxembourg, Peter Friedrich, a été mis en détention préventive** à Berne, soupçonné de blanchiment d'argent dans le cadre de transactions privées. Alerté par une banque du Grand Duché, le Ministère public de la Confédération s'était décidé à ouvrir une enquête. Suspendu dans un premier temps, il a finalement quitté les services diplomatiques d'un commun accord avec son employeur en prenant sa retraite anticipée. Il a été inculpé pour blanchiment et faux dans les titres. Tirant les premières conclusions de cette affaire, Joseph Deiss a rappelé à ses collaborateurs, lors de la traditionnelle conférence des ambassadeurs, la nécessité d'un renforcement des dispositions légales concernant leurs activités annexes. La CPE a par ailleurs déposé une motion (02.3388) priant le gouvernement de proposer des modifications légales allant dans le sens d'une interdiction de l'exercice d'activités lucratives par les diplomates.³

Beziehungen zur EU

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 21.10.1991

ANDRÉ MACH

Après des périodes d'incertitudes, de tensions et de menaces d'échec, les négociations entre la Communauté européenne (CE) et les pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) concernant le traité de l'EEE, formellement lancées le 20 juin 1990, ont été conclues le 22 octobre 1991 à Luxembourg. A cette occasion, **l'accord sur le transit alpin entre la Suisse et la CE**, dont le lien avec la concrétisation de l'espace économique européen a été établi par la CE, a également été signé. Le traité de l'EEE assure la participation des pays de l'AELE au marché unique européen de 1993 en établissant la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes entre les 19 pays signataires.⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.07.2004

ELIE BURGOS

Le 1er mai, **dix nouveaux pays (Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie) ont fait leur entrée dans l'UE**. Ils ont repris l'intégralité des dispositions législatives de l'UE (l'acquis communautaire). Cela englobe les accords avec des pays tiers, entre autres l'accord de libre-échange Suisse-CE et les Accords bilatéraux I. Au vu de son extension aux dix nouveaux Etats membres de l'UE, l'accord sur la libre circulation des personnes, conclu tant avec l'UE qu'avec les différents pays membres, devait, après sa dénonciation au 1er mai, faire l'objet de négociations. Ces dernières se sont achevées avec succès le 19 mai à Bruxelles. La signature du protocole à l'accord sur la libre circulation des personnes a eu lieu le 26 octobre. Le Conseil fédéral avait auparavant lancé une procédure de consultation. Au final, seuls deux partis politiques se sont prononcés contre l'extension de la libre circulation : l'UDC et les DS. Les autres partis politiques, les cantons, les associations faïtières et les différents partenaires sociaux s'y sont en revanche montrés favorables.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 09.02.2006

ELIE BURGOS

En début d'année, **les 25 pays membres de l'UE se sont finalement entendus**, après de longues tractations, **sur la répartition du milliard de francs de l'aide suisse à la cohésion de l'UE élargie**. La Suisse s'était engagée à apporter cette contribution financière à la réduction des disparités économiques et sociales au sein de l'UE en mai 2004 déjà, et cela en finançant différents projets (amélioration des infrastructures, modernisation de l'administration, etc.) à la hauteur d'un milliard de francs sur cinq ans dans les dix nouveaux pays membres (Pologne, Hongrie, République tchèque, Lituanie, Slovaquie, Lettonie, Estonie, Slovénie, Chypre et Malte), et cela en fonction d'accords-cadre conclus avec les pays partenaires. Des désaccords sur la clé de répartition de l'aide suisse étaient cependant vite apparus au sein de l'UE, Malte contestant notamment cette clé de répartition. Partant, l'UE avait tacitement décidé de geler le processus de ratification d'autres accords bilatéraux conclus dans le cadre ou en marge des bilatérales II (libre circulation des personnes, Schengen/Dublin, statistiques, médias, environnement). Cette décision a donc permis de débloquer ce dernier.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 05.05.2011

ANITA KÄPPELI

Seit dem 1. Mai 2011 gilt die **vollständige Personenfreizügigkeit für die Bürger der EU-8-Staaten** (Polen, Slowenien, Slowakei, Tschechien, Ungarn sowie Estland, Lettland und Litauen). Damit können sich Arbeitnehmer aus diesen Ländern ohne Beschränkungen in der Schweiz niederlassen. Die Schutzklausel, welche bis Ende Mai 2014 gilt, erlaubt es dem Bundesrat aber weiterhin, im Falle einer übermässigen Zuwanderung aus diesen Staaten erneut Niederlassungsbeschränkungen einzuführen.⁷

VERWALTUNGSAKT

DATUM: 27.06.2012

EMILIA PASQUIER

Dans le courant du mois d'avril, le Conseil fédéral a annoncé l'**activation de la clause de sauvegarde envers les Etats de l'UE-8** (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République Tchèque). Cette activation a signé la réintroduction de contingents pour les autorisations de séjours de catégorie B délivrées aux ressortissants estoniens, hongrois, lettons, lituaniens, polonais, slovaques, slovènes et tchèques durant une année. Le Conseil fédéral a relevé les effets économiques positifs de la libre circulation des personnes, mais a également noté l'importance de mener un débat sur les questions de l'immigration et de la politique économique. Cette activation a contrarié non seulement les pays concernés, mais également l'UE. En effet, la clause de sauvegarde peut être activée si le nombre d'autorisations délivrées en une année dépassent de 10% la moyenne des permis délivrés au cours des trois dernières années. Ce dépassement est observé en Suisse pour les pays concernés, mais non si l'on tient compte de l'ensemble des arrivants de nationalité européenne. Cette

différence a amené Bruxelles à qualifier la décision suisse de discriminatoire. Les effets de cette décision devraient cependant être minimes, car elles ne concerneraient que 4'000 personnes. Bien que conscients de la portée limitée et symbolique de cette décision, qualifiée même de « non-événement qui ne résoudra rien » par le président du PS, tous les partis ont reconnu la nécessité d'intervenir dans ce dossier. La presse a également relayé la position de Natalie Rickli (udc, ZH) qui a déclaré que la Suisse aurait également dû appliquer la clause de sauvegarde à l'Allemagne pour limiter l'importante immigration allemande: « Les Allemands pris séparément ne me dérangent pas. La masse me dérange ». Les réactions ont été vives autant en Suisse qu'en Allemagne où le Spiegel Online a titré « Eclat autour d'une discrimination des Allemands ». ⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 11.05.2015
CAROLINE HULLIGER

Le ministre des affaires étrangères suisse, Didier Burkhalter, a effectué une **visite officielle au Grand-Duché du Luxembourg** où il a rencontré le premier ministre Xavier Bettel et le ministre des affaires étrangères Jean Asselborn. Les trois hommes ont évoqué les relations avec l'UE suite à la votation du 9 février 2014, ainsi que les relations bilatérales entre les deux pays. ⁹

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 07.05.1992
ANDRÉ MACH

Le chef du DFAE, R. Felber, a présidé jusqu'au mois de mai le comité des ministres du **Conseil de l'Europe**. Au cours des six mois de **présidence helvétique**, l'organisation a poursuivi son ouverture à l'égard des pays d'Europe centrale et de l'Est. La Bulgarie est devenue le 27^e membre de l'organisation; la Roumanie, la Slovaquie, l'Albanie et la Russie ont également déposé une demande d'adhésion au début de l'année. La plus vieille des institutions européennes est ainsi progressivement devenue la première structure d'accueil pour les pays d'Europe centrale et orientale dans leur voie vers l'intégration européenne. Lors de sa période de présidence, R. Felber s'est également efforcé d'améliorer les contacts avec les Etats-Unis, qui ont toujours fait preuve de réticences à l'égard du Conseil de l'Europe, en raison de la prééminence de la France au sein de cette institution. Lors de son voyage aux Etats-Unis, le chef du DFAE, accompagné par la secrétaire générale C. Lalumière, a tenu à sensibiliser le président américain aux activités du Conseil de l'Europe; il a également plaidé pour une meilleure coordination entre les activités de celui-ci et celles de la CSCE, dont les Etats-Unis sont membres. ¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 15.05.1993
AUTOR UNBEKANNT

En 1993, l'assemblée parlementaire du **Conseil de l'Europe** a approuvé l'**adhésion** de quatre nouveaux pays: la **Lituanie**, la **Slovaquie**, l'**Estonie** et la **Roumanie**. Depuis la chute du mur de Berlin, neuf pays d'Europe centrale ont adhéré au Conseil de l'Europe, ce qui a porté le nombre d'Etats membres de 23 à 32. ¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 15.12.1994
LIONEL EPERON

Suite au retrait officiel, au mois de décembre, de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède pour cause d'adhésion à l'Union européenne, l'**AELE** est entrée dans une phase de grande incertitude quant à son avenir. Réunis à Genève en fin d'année, les ministres du commerce extérieur des sept pays membres de l'AELE ont adopté un budget de transition de CHF 28.7 millions jusqu'à fin juin 1995, date à laquelle l'Association se retrouvera avec quatre membres: la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein. Selon toute vraisemblance, les activités liées à l'AELE redimensionnée devraient demeurer à Genève avec un secrétariat réduit dont l'évaluation des besoins futurs a été confiée à un groupe de travail. En revanche, les activités concernant l'EEE devraient être concentrées à Bruxelles. Une commission fera rapport à fin 1995 sur la future organisation de l'Association. D'ici là, la structure juridique de l'AELE ne variera pas. Avec la demande d'adhésion de la Slovaquie, l'avenir de l'institution paraît de plus en plus être lié à son élargissement vers les pays d'Europe Centrale et Orientale qui pourraient l'utiliser comme lieu de transition vers l'Union européenne. ¹²

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 18.12.1991
ANDRÉ MACH

Malgré les pressions des représentants slovènes et croates, **la Suisse**, comme le reste de la communauté internationale, **n'avait pas encore officiellement reconnu** à la fin de l'année **l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie**. Le Conseil fédéral a déclaré que la Suisse ne les reconnaîtrait que dans le cadre d'une démarche commune d'un groupe significatif d'Etats; il a considéré qu'une démarche isolée ne serait pas utile et qu'une reconnaissance prématurée d'une des parties en présence risquerait d'exacerber le conflit.¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 17.01.1992
ANDRÉ MACH

Au début de l'année, **la Suisse**, à l'instar de la Communauté européenne, **a officiellement reconnu l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie** dans les frontières qui étaient les leurs au moment de la proclamation de leur indépendance. Une délégation du DFAE a été envoyée dans les deux républiques de l'ex-Yougoslavie afin d'établir les premiers contacts, diplomatiques officiels avec les autorités de ces deux nouveaux Etats.¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 15.02.1992
ANDRÉ MACH

La reconnaissance des trois Etats baltes, des douze républiques de l'ex-URSS, puis, par la suite, des trois républiques de l'ex-Yougoslavie a posé certains **problèmes de financement et de personnel** lors de l'établissement de **relations diplomatiques** avec ces nouveaux Etats. En effet, le DFAE, qui estimait nécessaire la création d'environ 70 postes de diplomates et d'employés d'ambassade, a vu ses ambitions réduites par le DFF pour des motifs budgétaires. Face à l'impossibilité d'ouvrir des instances de représentation dans chacun de ces Etats, le Conseil fédéral a décidé de créer trois nouvelles ambassades en Lettonie, en Ukraine et en Albanie, et de transformer le consulat général de Zagreb en ambassade, laquelle sera responsable de la Croatie et de la Slovénie. L'ambassade suisse de Lettonie sera également responsable de la Lituanie; celle de la Finlande se chargeant de l'Estonie. A Kiev, la nouvelle ambassade s'occupera d'une ou deux républiques voisines; quant à l'ambassade de Moscou, qui sera renforcé en personnel, il continuera de s'occuper des autres républiques de l'exURSS.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 15.05.1992
ANDRÉ MACH

Le président slovène, Milan Kucan, a été reçu par le chef du DFAE pour discuter des projets de **l'aide suisse** en faveur de l'Europe centrale et orientale qui concernent la Slovénie.¹⁶

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 06.10.1993
AUTOR UNBEKANNT

Les Chambres fédérales ont approuvé à l'unanimité les **conventions de double imposition** avec le **Luxembourg** (93.030) et le **Maroc** (93.046) ainsi que la révision de celle avec **l'Allemagne** (93.028).¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.10.1996
LIONEL EPERON

Les Chambres fédérales ont approuvé à l'unanimité les **conventions de double imposition** avec la République tchèque, la Fédération de Russie et la Thaïlande. Par ailleurs, le Conseil fédéral a transmis ses messages concernant deux nouvelles conventions de double imposition, l'une avec la République de Slovénie et l'autre avec le Vietnam.¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 10.09.1997
LIONEL EPERON

Dans le courant de l'année sous revue, les Chambres fédérales ont approuvé les conventions de double imposition avec la République de **Slovénie**, le **Vietnam**, le **Vénézuéla**, les **Etats-Unis**, la **République slovaque** ainsi qu'avec le **Canada**. Le parlement a en outre habilité le gouvernement à ratifier un protocole modifiant la convention de double imposition avec le **Danemark**. Enfin, le Conseil des Etats a approuvé à l'unanimité une convention de double imposition avec **l'Argentine** ainsi qu'un avenant modifiant la convention de double imposition avec la **France**.¹⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 10.11.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le **Président de la Pologne** Aleksander Kwasniewski est resté deux jours en Suisse pour une visite de travail. Il s'est entretenu avec une délégation du Conseil fédéral (Flavio Cotti, Pascal Couchepin et Adolf Ogi) des relations bilatérales entre les deux pays, de l'intégration européenne et de la sécurité en Europe. Une autre visite de travail a réuni à la fin de l'année le **Premier Ministre luxembourgeois** Jean-Claude Juncker et les conseillers fédéraux Cotti, Villiger, Couchepin et Ogi. Il a notamment été question de la défense du secret bancaire face à l'Europe et de la concurrence fiscale.²⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 26.04.2002
ROMAIN CLIVAZ

Le **Grand-Duc Henri de Luxembourg** et son épouse Maria Teresa ont été reçus par le Président de la Confédération, Kaspar Villiger. Ils se sont notamment rendus à Genève, ville où les époux ont effectué leurs études.²¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2004
ELIE BURGOS

Président de la Confédération durant l'année 2004, **Joseph Deiss** a effectué de nombreux voyages à l'étranger. Il s'est tout d'abord rendu en Irlande, où il s'est entretenu avec le premier ministre irlandais Bertie Ahern au sujet des Bilatérales II. Au mois de mars, il a effectué une visite officielle de quatre jours en Thaïlande afin d'intensifier les relations économiques entre les deux pays. Il y a rencontré le premier ministre thaïlandais, de même que le roi Bhumibol Adulaydej. Suite aux attentats terroristes du 11 mars, le Président de la Confédération s'est rendu à Madrid pour assister aux cérémonies officielles en hommage aux victimes. À la mi-mai, Joseph Deiss a effectué un voyage à Paris en compagnie du conseiller fédéral Pascal Couchepin. Outre la participation à la réunion ministérielle annuelle de l'OCDE, Joseph Deiss a rencontré le Ministre d'Etat, Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie français Nicolas Sarkozy en marge de ce sommet. Ils se sont notamment entretenus sur la question des Accords bilatéraux II. Suite à l'accord politique dans les négociations bilatérales II, une délégation du Conseil fédéral composée Joseph Deiss, Micheline Calmy-Rey et Hans-Rudolf Merz, a été reçue à Bruxelles par la Commission européenne au grand complet et par la vice-premier ministre de la République d'Irlande, Mary Harney, en sa qualité de représentante de la présidence du Conseil de l'UE. Le chef du DFE s'est ensuite rendu aux Pays-Bas à la fin du mois de mai. Après avoir visité la Cour pénale internationale de La Haye, Joseph Deiss a partagé un dîner de travail avec le premier ministre néerlandais et a finalement assisté à une réception donnée en l'honneur de la reine Beatrix. Récemment entrée dans l'UE, la Slovénie a reçu une visite éclair du Président de la Confédération à la fin juin. Les discussions avec le président slovène ont porté, entre autres, sur les bilatérales bis. Fin juillet, c'est en Autriche que le président de la Confédération s'est rendu, afin de rencontrer son homologue autrichien Heinz Fischer. C'est dans l'optique de resserrer les liens économiques et de relancer les investissements japonais que Joseph Deiss a effectué une visite de quatre jours au Japon au mois d'octobre. Outre le premier ministre japonais Junichiro Koizumi, il a rencontré le couple impérial, honneur rare pour un chef d'Etat. À la fin de l'année, il a encore effectué une visite en République tchèque, accompagné d'une forte délégation économique. Il a enchaîné une semaine plus tard par une visite au Mexique (six mois après la visite officielle du président Vicente Fox en Suisse), également accompagné d'une importante délégation des milieux d'affaires. Fin décembre, Joseph Deiss s'est rendu au Burkina Faso pour le dixième Sommet de la Francophonie.²²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2004
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a, de son côté, effectué également beaucoup de visites à l'étranger. Elle a débuté l'année sous revue par une visite à Dublin, où elle a rencontré son homologue irlandais Brian Cowen. Ce voyage s'inscrivait dans la traditionnelle visite à la nouvelle présidence de l'UE, où la Suisse va à chaque fois solliciter un soutien pour l'avancement des négociations bilatérales. Ces dernières étant au point mort en début d'année, la rencontre a été l'occasion pour la ministre des affaires étrangères d'expliquer la position de la Suisse. Toujours pour défendre la position de la Suisse dans les négociations bilatérales avec l'UE, la conseillère fédérale s'est rendue à Bruxelles au début du mois de février. Elle y a rencontré le président de la commission européenne Romano Prodi et le commissaire chargé des Relations extérieures Chris Patten. C'est par une halte à Pretoria (Afrique du Sud) que la cheffe du DFAE a entamé sa tournée en Afrique. Elle y a inauguré la nouvelle ambassade de Suisse. Après avoir visité les programmes d'aide au développement au Mozambique et rencontré le président Joaquim Chissano, la conseillère fédérale a effectué une visite officielle en Egypte, où elle a rencontré son homologue égyptien. L'Initiative de Genève et le processus de paix au Proche-Orient ont occupé une grande place dans les discussions. Lors d'une visite au Luxembourg, Micheline Calmy-Rey s'est entretenue

avec son homologue luxembourgeois, ainsi que le premier ministre Jean-Claude Juncker et le ministre du Trésor et du Budget. Il s'agissait d'une nouvelle entrevue dans le cadre des négociations bilatérales avec l'UE. C'est encore cette dernière question qui a présidé à sa visite à Bruxelles et à Paris pour rencontrer ses homologues belge et français. Elle s'est ensuite rendue à Bamako (Mali), où elle a participé à la rencontre du « Réseau Sécurité Humaine ». La Suisse y concentre entre autres son action sur le développement du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Au mois de juin, la conseillère fédérale a effectué une visite de quatre jours au Soudan. Elle a tout d'abord visité les camps de réfugiés au Darfour, région de l'ouest du pays en proie à une violente guerre civile, et a ensuite rencontré le président Bashir et des représentants du gouvernement soudanais à Khartoum. Les discussions ont porté sur le conflit au Darfour et sur la situation humanitaire dramatique dans cette région. Elle a ensuite rencontré les chefs tribaux du Sud-Soudan, dont le chef du principal mouvement rebelle. Au mois d'août, Micheline Calmy-Rey s'est rendue à La Haye, aux Pays-Bas, pour une visite de travail à la présidence de l'UE. Elle y a notamment rencontré son homologue néerlandais pour évoquer la contribution de la Suisse à la cohésion des nouveaux pays membres de l'UE. En marge de l'Assemblée générale de l'ONU au mois de septembre à New York, la cheffe du DFAE a rencontré le secrétaire d'Etat américain Colin Powell. Les discussions ont porté sur le dossier du Proche-Orient et sur les réformes au sein de l'ONU. La conseillère fédérale lui a notamment rappelé la proposition de la Suisse de créer un Conseil des droits de l'homme. Première membre du gouvernement à se rendre au Sri Lanka, Micheline Calmy-Rey y a effectué une visite au début du mois d'octobre. Les questions migratoires, la politique d'aide au développement et la promotion de la paix en Asie ont été abordées avec la présidente et le premier ministre du pays, de même que les membres de l'opposition. Elle a offert le soutien de la Suisse dans les domaines du fédéralisme, de l'aide humanitaire et du déminage. En fin d'année, la conseillère fédérale s'est tout d'abord rendue aux obsèques officielles du Président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat au Caire. Elle a ensuite effectué une visite à Moscou, où elle a rencontré son homologue russe. Cette visite s'est déroulée sur fond de contentieux entre les deux pays, dus notamment aux suites de la catastrophe aérienne d'Überlingen et aux comptes suisses du groupe pétrolier russe Yukos. Les discussions ont porté sur les questions de crime organisé, de blanchiment d'argent et de terrorisme, ainsi que sur le cas de la Tchétchénie.²⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2005
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a, de son côté, également effectué de nombreuses visites à l'étranger. Pour son premier voyage de l'année, la conseillère fédérale s'est rendue en Ukraine, afin de représenter la Suisse à la cérémonie d'investiture du nouveau président, Viktor Iouchtchenko. Début février, la cheffe du DFAE s'est rendue à Bruxelles, où elle a rencontré Javier Solana, le Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, ainsi que Benita Ferrero-Waldner, la commissaire européenne aux relations extérieures et à la politique de voisinage. Les questions de la situation au Proche-Orient et de l'Initiative de Genève ont été abordées avec le premier, alors que les Bilatérales II et les modalités de la future contribution suisse à la cohésion de l'UE élargie ont été au centre des discussions avec Mme Ferrero-Waldner. La conseillère fédérale a ensuite effectué une visite de six jours en Israël et en territoires palestiniens. Elle a rencontré tout d'abord le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et le premier ministre, Ahmad Qoreï, à Ramallah, à qui elle a réaffirmé l'engagement humanitaire de la Confédération. Elle a également plaidé pour que l'Initiative de Genève ne soit pas « oubliée ». En Israël, elle a été reçue par son homologue et par le Président Moshé Katsav. Les entretiens ont porté sur les relations entre la Suisse et Israël, ce dernier pays s'étant plaint d'une campagne hostile à son égard dans certains parlements cantonaux suisses et dans les médias. La conseillère fédérale a ensuite effectué, à la fin février, une visite de six jours en Amérique du Sud. Elle s'est rendue au Pérou, en Argentine et en Uruguay. Elle s'est ensuite rendue à Ankara au mois de mars, afin de normaliser les relations entre la Suisse et la Turquie, qui se sont dégradées en grande partie à cause de la question très sensible du génocide arménien. Elle a notamment rencontré son homologue turc Abdullah Gül. La cheffe du DFAE a effectué une visite en Serbie-Monténégro au mois de juin. Elle y a rencontré le Président serbe Boris Tadic. Sujet extrêmement délicat, Micheline Calmy-Rey a prôné l'indépendance du Kosovo, province serbe actuellement sous protectorat international, et a offert les services de la Suisse, afin d'aider Serbes et Albanais dans leurs pourparlers. Le président serbe ne l'a pas entendu de cette oreille, puisqu'il a rétorqué que la « fragmentation » de la Serbie-Monténégro serait un « détonateur dangereux » pour la région. La conseillère fédérale a ensuite été reçue à Kiev au mois de juin, où elle a rencontré le Président Viktor Iouchtchenko. Une

intensification des relations bilatérales entre la Suisse et l'Ukraine, notamment en matière de coopération technique et économique, a figuré au menu des discussions. Fin juin, Micheline Calmy-Rey a effectué une visite aux Etats-Unis, où elle a rencontré son homologue américaine Condoleezza Rice. De nombreuses questions ont été abordées, dont l'arrivée au pouvoir d'un ultraconservateur en Iran, un nouveau protocole additionnel aux Conventions de Genève, ainsi qu'un accord commercial bilatéral (accord de libre-échange) entre la Suisse et les Etats-Unis. La conseillère fédérale s'est en outre rendue au siège de l'ONU à New York, où elle a rencontré Kofi Annan. Après une visite officielle à Madrid, où elle a été reçue par son homologue espagnol, la cheffe du DFAE s'est rendue au Kosovo. Elle y a rencontré le Président kosovar Ibrahim Rugova et le premier ministre Bairam Kosumi. Elle a réaffirmé que le DFAE souhaitait une « indépendance formelle » pour le Kosovo. Cette prise de position, n'a pas manqué de susciter les critiques de Belgrade, mais également des remous aux chambres fédérales. Suite à une visite à Budapest, où elle a rencontré son homologue hongrois, Micheline Calmy-Rey a effectuée une tournée au Proche-Orient au mois de novembre. Ce voyage en Egypte, en Israël, dans les territoires palestiniens et au Liban a été centré principalement sur l'adoption d'un emblème additionnel pour le Mouvement de la Croix-Rouge. Au cours de cette visite, elle a rencontré le premier ministre israélien Ariel Sharon et le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas. En fin d'année, la conseillère fédérale s'est rendue en Slovénie, afin d'évoquer l'aide de la Suisse à la cohésion de l'UE, et à Prague, où elle a été reçue par son homologue tchèque.²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 04.05.2005
ELIE BURGOS

Le **ministre luxembourgeois de la justice** a rencontré les conseillers fédéraux Christoph Blocher et Micheline Calmy-Rey, ainsi que le Président de la Confédération, Samuel Schmid, dans le cadre d'une visite liée à la question de la sécurité intérieure européenne.²⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 16.12.2005
ELIE BURGOS

L'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord** entre la Confédération suisse et la République de Slovénie sur la **coopération en matière de lutte contre la criminalité** a été adopté à l'unanimité par les chambres.²⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2008
ELIE BURGOS

Président de la Confédération durant l'année sous revue, le conseiller fédéral **Pascal Couchepin** a effectué de nombreux voyages à l'étranger. Il s'est tout d'abord rendu au mois de janvier au Maroc, où il a été reçu par le premier ministre Abbas el-Fassi. De là, il s'est rendu en Egypte, où il a rencontré le président Hosni Mubarak, avec lequel il s'est entretenu au sujet du processus de paix israélo-palestinien. Le conseiller fédéral a également signé avec le ministre de la culture Farouk Hosni une déclaration d'intention en vue d'un accord de restitution de biens culturels. Au mois de mars, Pascal Couchepin a effectué une visite en Slovénie, au cours de laquelle il a rencontré le président Danilo Turk et le premier ministre Janesz Jansa. La question du Kosovo et des relations Suisse-UE ont notamment figuré au menu des discussions. En visite officielle en Azerbaïdjan au mois de mai, le président de la Confédération a rencontré le président Ilham Aliev. Il était accompagné de hauts représentants de la société Electricité de Laufenburg (EGL), désireuse d'acheter du gaz azerbaïdjanais pour alimenter un projet de gazoduc transadriatique. Il s'est ensuite rendu à Saragosse en Espagne à l'occasion de la Journée suisse de l'Exposition internationale, qu'il a visitée en compagnie du ministre espagnol de la culture. Début août, Pascal Couchepin a rencontré tous les principaux dirigeants vietnamiens au cours d'une visite dans l'Etat communiste. Il a notamment évoqué la conclusion d'un accord de libre-échange entre les deux pays à moyen terme. En octobre, le conseiller fédéral a tout d'abord rencontré le président français Nicolas Sarkozy à Evian en France, en marge d'une conférence de chefs d'Etat. Il s'est ensuite rendu au Liban, où il a été reçu par le président Michel Sleimane. Il a réitéré la volonté de la Suisse à participer au processus de réconciliation nationale au Liban en continuant notamment à accueillir des entretiens à Genève entre les différents partis politiques. Le Président de la Confédération a effectué une visite officielle en Turquie au mois de novembre, témoignant de la réconciliation entre les deux pays, après plusieurs années de tensions. Il a rencontré son homologue Abdullah Gül, qui s'est réjoui des mesures prises par la Suisse à l'encontre du PKK. En décembre, Pascal Couchepin s'est rendu au Chili. Il a souligné l'importance de la coopération scientifique entre les deux pays lors de sa rencontre avec la présidente Michelle Bachelet.²⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2008
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Eveline Widmer-Schlumpf** a participé à une rencontre trilatérale avec les ministres de l'intérieur de l'Autriche et de la Principauté du Liechtenstein à Vaduz au mois d'avril. Elle y a signé trois accords, dont un sur le renforcement de la coopération transfrontalière. A l'initiative du Liechtenstein, elle a également participé, au mois de septembre, à la première rencontre entre les ministres de la justice des trois pays. Fin octobre, la conseillère fédérale s'est rendue au Luxembourg, afin de participer à une réunion du Comité mixte de Schengen relative à l'avancement du système d'information SIS II. Elle a enchaîné avec une visite de deux jours en Bosnie-Herzégovine. Elle y a signé un accord de réadmission et un accord prévoyant l'octroi facilité de visas avec son homologue Tarik Sadovic. La cheffe du DFJP s'est ensuite rendue en Bulgarie pour une visite de deux jours au mois de novembre. Elle a rencontré le ministre bulgare de l'intérieur, Mihail Mikov, avec qui elle a signé un accord de réadmission révisé. Eveline Widmer-Schlumpf a également participé à la Conférence ministérielle euro-africaine à Paris. Un programme de coopération dans le domaine des migrations y a été adopté.²⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2008
ELIE BURGOS

Sur invitation du Luxembourg, le conseiller fédéral **Hans-Rudolf Merz** a rencontré le premier ministre Jean-Claude Juncker et le ministre de la justice, du trésor et du budget Luc Frieden pour une visite de travail. Le chef du DFF a également rencontré à la mi-septembre le chancelier de l'Echiquier Alistair Darling à Londres. Les discussions ont notamment porté sur la réglementation des marchés financiers.²⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2008
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Moritz Leuenberger** a prononcé une allocution au Sommet sur le développement durable de New Dehli début février. Il y a notamment rencontré le Prix Nobel de la Paix Rajendra K. Pachauri. Il s'est ensuite rendu à Washington pour participer à la conférence internationale sur les énergies renouvelables au mois de mars. Il a mené plusieurs entretiens bilatéraux sur la politique climatique. Le conseiller fédéral s'est rendu à Ljubljana (Slovénie) début avril, afin de prendre part à une rencontre informelle des ministres de l'environnement de l'UE. Après avoir ouvert les assises sur le climat du gouvernement autrichien, le conseiller fédéral a participé au 11ème Forum international de l'énergie, réunissant les ministres de l'énergie du monde entier à Rome fin avril. Il a mené une série d'entretiens bilatéraux à cette occasion. Le chef du DETEC a ensuite participé à la Conférence des Parties à la convention des Nations Unies sur la diversité biologique à Bonn et au Forum mondial des transports à Leipzig (Allemagne) au mois de mai. En visite à Rome auprès de son homologue italien au mois d'octobre, le conseiller fédéral a signé un accord sur la construction du MEVA, le RER transfrontalier Mendrisio-Varese.³⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 27.06.2008
ELIE BURGOS

Samuel Schmid a reçu le **ministre luxembourgeois de la défense Jean-Louis Schiltz** à la fin du mois de juin. Les ministres ont décidé de renforcer la collaboration entre les deux pays dans divers domaines.³¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Président de la Confédération durant l'année sous revue, le chef du département des finances, **Hans-Rudolf Merz**, s'est rendu au Luxembourg pour rencontrer ses homologues autrichien et luxembourgeois afin de discuter du secret bancaire pratiqué par les trois Etats et de coordonner leurs actions en vue de la rencontre prochaine du G20. En avril, il s'est rendu à Washington accompagné par Doris Leuthard dans le cadre des réunions de printemps du FMI. Il a également rencontré le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, à qui il a adressé de vives critiques concernant la mise en place, sans consultation des membres concernés, de listes concernant les paradis fiscaux. Cette visite à Washington a également marqué le début des pourparlers d'un nouvel accord sur la fiscalité avec les Etats-Unis. Le même mois, il a pris part à la réunion des ministres des finances de l'OCDE à Berlin. Les discussions se sont concentrées sur la question du secret bancaire et des standards de l'OCDE en matière de bonne gouvernance de la politique fiscale. En septembre, il s'est rendu à New-York dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a tenu un discours critique face au G20 en soulignant son manque de légitimité et le fait que ce dernier ne devait pas court-circuiter les institutions globales déjà en place. Il a également annoncé la candidature officielle de l'ancien conseiller fédéral Joseph Deiss à la présidence de l'Assemblée générale de l'ONU. En marge de l'assemblée, il a rencontré le dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, dans le cadre du différend avec la Libye. Au mois de

novembre, il a pris part au déjeuner de clôture du Conseil des ministres des finances de l'UE et de ceux de l'AELE à Bruxelles. Malgré un ordre du jour axé sur la sortie de la crise, l'objectif officieux était de discuter de la réforme de la directive communautaire sur la fiscalité de l'épargne. Les 27 voulaient effectivement généraliser au sein de l'Union l'échange automatique d'information, ce qui mettait à mal le secret bancaire, notamment helvétique.³²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le chef du DETEC, **Moritz Leuenberger**, s'est rendu à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) afin d'intensifier les relations entre la Suisse et les Emirats dans le domaine de l'énergie. En mai, il s'est rendu à Vienne dans le cadre d'une conférence des ministres des transports des pays alpins. Les discussions se sont centrées autour de l'amélioration de la sécurité dans la région et du projet suisse de bourse du transit alpin. Il a rencontré ses homologues autrichien, allemand, italien, français et slovène.³³

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 26.08.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

La Suisse a signé une **CDI** révisée avec le Luxembourg prenant en compte les standards de l'OCDE.³⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de janvier, **Micheline Calmy-Rey** est allée en Slovénie, en Géorgie et en Russie lors d'un voyage de trois jours. La rencontre de Ljubljana s'inscrit dans le cadre des relations bilatérales ordinaires avec la Slovénie. A Tilfisi (Géorgie), la cheffe du DFAE a fait un discours auprès de représentants du gouvernement, de l'opposition et d'organisations non gouvernementales à propos des droits humains, de l'Etat de droit et des structures démocratiques. Elle l'a fait en tant que présidente du Conseil de l'Europe. Elle a ensuite rencontré le ministre russe des affaires étrangères, Sergei Lavrov à Moscou. Les discussions se sont concentrées sur la normalisation des relations entre la Géorgie et la Russie ainsi que sur la réforme de la Cour européenne des droits de l'homme. En février, elle a évoqué la restitution des fonds Duvalier avec le président René Préval en Haïti. Elle s'est ensuite rendue au Sud-Kivu en République démocratique du Congo, puis en Tanzanie, dans le cadre d'une rencontre avec la DDC qui finance des projets dans la région. En mars, elle a discuté de la question libyenne et surtout de la procédure empêchant certains ressortissants libyens d'obtenir un visa Schengen avec la cheffe de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, à Bruxelles. Au mois d'avril, elle a présenté les contours de la conférence d'Interlaken au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg. La conférence a traité de la question des réformes à entreprendre au sein du conseil. En mai, elle est allée à New York dans le cadre de la conférence des Nations Unies sur la révision du traité de non prolifération nucléaire. Micheline Calmy-Rey a critiqué le fait qu'après deux décennies post guerre froide, le recours à l'arme nucléaire demeure au sein des doctrines militaires des Etats. En juin, elle s'est rendue en Chine dans le cadre de l'exposition universelle de Shanghai. Elle a visité le pavillon suisse avant de se rendre à Pékin pour rencontrer le vice-premier ministre chinois, Li Keqiang et le ministre des affaires étrangères, Yang Jiechi. Au mois d'août, elle a rencontré le ministre indien des affaires étrangères et celui des finances, de l'environnement et de la science à New Dehli. En septembre, elle est allée à New York pour le sommet des Nations Unies sur les Objectifs du millénaire lors duquel elle a affirmé que la communauté internationale s'est trop focalisée sur les symptômes de la pauvreté plutôt que sur ses causes. Au mois de novembre, elle s'est rendue à Bruxelles à l'occasion du 50ème anniversaire de la mission suisse. Elle a souhaité une « helvétisation » du continent européen en ce qui concerne la démocratie directe tout en admettant que la Confédération doit mieux harmoniser sa démocratie directe avec ses obligations internationales.³⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de février, **Evelyne Widmer-Schlumpf** a présenté à Bruxelles la position de la Suisse dans son utilisation de l'accord de Schengen pour bloquer des visas libyens. Cette utilisation a été alors considérée comme abusive par certains pays membres. En septembre, elle a participé à la rencontre des ministres européens de l'intérieur lors d'une réunion du comité mixte sur Schengen, à Luxembourg. Elle a ainsi annoncé que malgré l'augmentation des coûts de Schengen, suite notamment au développement de la banque de donnée SIS II, il n'y aurait pas de surcoût pour la Suisse. Au mois d'août, elle a rencontré son homologue, Alexander Kononow, en Russie afin de discuter de la coopération en matière judiciaire entre les deux pays.³⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de février, **Hans-Rudolf Merz** a participé à une rencontre confidentielle des ministres des finances suisse, allemand, luxembourgeois et liechtensteinois à Luxembourg. Cette rencontre a fait suite à la réunion du mois de mars de l'année précédente qui avait permis d'harmoniser la position des intervenants face aux attaques du G20 contre le secret bancaire. Au mois de mars, il est allé à Berlin dans le cadre de la résolution du conflit relatif aux données volées. Il a rencontré le ministre allemand des finances, Wolfgang Schäuble, afin de parapher une nouvelle CDI (voir supra). En octobre, il s'est rendu à Washington pour l'Assemblée générale du FMI, lors de laquelle il a défendu le siège helvétique. Celui-ci est menacé par la réforme visant à redistribuer le pouvoir vers les pays émergents. Il a mis en avant l'importance de la place financière et économique, le rôle du franc et la contribution financière de la Suisse à l'organisation. Il a ensuite signé une déclaration d'ouverture de négociations sur la fiscalité à Londres. Il a ainsi rencontré le chancelier de l'échiquier, Georges Osborne, et le ministre délégué aux questions fiscales, David Gauke. Il est retourné à Berlin pour signer une déclaration similaire ainsi qu'une nouvelle CDI avec le ministre des finances, Wolfgang Schäuble. Ces deux signatures sont intervenues sur fond de conflits avec l'Allemagne relatif aux données volées et avec l'UE relatif à la question fiscale.³⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 18.08.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En juin, le parlement a approuvé la **CDI** avec le Luxembourg.³⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

La présidente de la Confédération de l'année sous revue, **Eveline Widmer-Schlumpf**, et le chef de la diplomatie suisse, Didier Burkhalter, se sont rendus à Bruxelles pour discuter principalement des relations bilatérales entre la Suisse et l'UE, des relations qualifiées d'étroites et intenses par les deux parties au terme de la visite. Les dossiers des marchés financiers, de la crise de l'euro et de la politique extérieure ont également été abordés. Ces discussions se sont déroulées en présences des hauts représentants de l'UE, soit le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, le président du Parlement européen Martin Schulz et le commissaire européen à la fiscalité Algirdas Semeta. Cette rencontre a également permis à la Suisse de signer l'accord fiscal avec la Grande-Bretagne. La signature de cet accord, communiquée de manière inadéquate, a refroidi l'atmosphère de la rencontre helvético-européenne. Toujours en Belgique, les deux conseillers fédéraux se sont déplacés à Lommel et à Louvain, afin d'assister aux obsèques des victimes ayant tragiquement perdu la vie dans un accident de car en Valais. La présidente s'est ensuite rendue à Vienne, où elle a salué la conclusion de l'accord fiscal avec l'Autriche. En juin, une rencontre a été organisée avec le président tchèque, l'occasion de discuter notamment de l'activation de la clause de sauvegarde par la Suisse. Les négociations au sujet d'un accord fiscal avec l'Italie ont ensuite emmené la ministre des finances à Rome. Puis, Eveline Widmer-Schlumpf a représenté la Suisse lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'été à Londres. En septembre, la présidente s'est envolée pour New-York où, devant l'Assemblée générale de l'ONU, elle a expliqué les priorités politiques suisses dans le cadre de l'ONU, à savoir la sécurité internationale, la nécessité de réformer les institutions onusiennes et le développement durable. La finance l'a ensuite emmenée à Tokyo pour participer à une réunion du Conseil exécutif du FMI. A Vientiane, le Sommet du Forum Asie-Europe (ASEM) a reçu la Suisse, représentée par Eveline Widmer-Schlumpf, comme nouveau membre. Enfin, au début de mois de décembre, la présidente a rencontré le président français François Hollande. La convention de double-imposition en matière de succession s'est imposée comme sujet de discussion entre les deux chefs d'Etat. La présidente s'est finalement rendue au Luxembourg pour engager un dialogue sur le dossier fiscal.³⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

La ministre de la justice et police, **Simonetta Sommaruga**, a pris part à une réunion du Comité mixte Schengen du Conseil des ministres de la Justice et des Affaires Intérieures (JAI) au Luxembourg. Elle a principalement dû fournir des explications concernant l'activation de la clause de sauvegarde décidée par le Conseil fédéral en avril. En juin, la ministre s'est rendue en Tunisie afin de signer un accord de coopération qui permettra de faciliter l'accès à des stages pour les jeunes professionnels, ainsi que d'accélérer le retour des ressortissants tunisiens. Lors de ce voyage, Simonetta Sommaruga a également visité un camp de réfugiés à la frontière tuniso-libyenne.⁴⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.10.2012
EMILIA PASQUIER

En octobre, la visite **du ministre slovène des affaires étrangères Karl Erjavec** a permis entre autres à la Suisse d'exprimer sa satisfaction quant à la répartition de l'enveloppe helvétique de 22 millions de francs en Slovénie pour la réduction des inégalités au sein de l'UE.⁴¹

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 21.11.2012
EMILIA PASQUIER

L'exécutif a publié un message relatif à l'approbation d'une **CDI** avec la Slovénie.⁴²

ANDERES

DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Doris Leuthard, cheffe du Département fédéral de l'environnement, transports, de l'énergie et de la communication, s'est rendue au Danemark en début d'année, afin de discuter des dossiers de politique énergétique et de politique des transports avec le gouvernement danois. Ensuite, elle a représenté la Suisse à Nairobi lors d'une conférence visant à discuter les stratégies possibles pour la mise en œuvre des décisions prises à la Conférence sur le développement Rio+20. Elle a ensuite participé au forum pentalatéral de l'énergie à Luxembourg au côté de l'Allemagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Autriche. Bruxelles a ensuite accueilli la ministre pour un entretien avec le commissaire européen à l'énergie. Cette rencontre a permis à Doris Leuthard d'aborder les négociations de l'accord sur l'électricité entre la Suisse et l'UE. En octobre, la ministre argovienne s'est rendu au pays du soleil levant. A Tokyo, elle a notamment signé la Convention sur le mercure qui vise à réduire la production et les utilisations du mercure dans l'industrie.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Eveline Widmer-Schlumpf, ministre des finances, a représenté la Suisse lors de la réunion des ministres des finances et des directeurs des banques centrales des Etats membres du G20. Invitée par la Russie, la ministre a rencontré le président Vladimir Poutine. Le gouvernement du Liechtenstein a ensuite accueilli la ministre pour une discussion portant sur les marchés financiers et autres thèmes fiscaux. En mars, la ministre grisonne a participé à la rencontre des ministres germanophones des finances à Berlin. L'accord FATCA, la crise de la dette et les relations Suisse-UE se sont dessinés comme les thèmes centraux de cette rencontre. Toujours dans le domaine économique, la ministre s'est rendue à Washington afin de participer à l'assemblée de printemps du FMI et de la Banque mondiale. En juillet, la conseillère fédérale s'est déplacée à Paris pour signer la nouvelle convention suisse contre les doubles impositions en matière de succession. Accompagnée par le président de la BNS Thomas Jordan, Eveline Widmer-Schlumpf s'est rendue à Moscou pour la réunion des ministres des finances et des directeurs des banques centrales des Etats membres du G20. Ces mêmes personnes se sont ensuite rendues à Washington pour prendre part à l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale et à la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des Etats membres du G20. Une autre réunion des ministres de l'économie et des finances des pays membres de l'UE et de l'AELE, a ensuite amené la conseillère fédérale à Luxembourg.

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 21.06.2013
EMILIA PASQUIER

Les chambres fédérales ont adopté une **CDI** avec la Slovénie, et ce, malgré un vote majoritairement abstentionniste des socialistes et des verts. Les deux partis de gauche souhaitaient dénoncer la politique fiscale slovène.⁴³

ANDERES

DATUM: 20.02.2014
CAROLINE HULLIGER

Le 20 février, **la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a rencontré pour la première fois le nouveau ministre des finances du Luxembourg** Pierre Gramegna. L'entretien a servi à faire connaissance et à aborder les questions bilatérales.⁴⁴

ANDERES

DATUM: 18.08.2014
CAROLINE HULLIGER

Les 21 et 22 août, le conseiller fédéral Alain Berset a accueilli **les ministres germanophones de la santé**, à savoir les ministres allemand, autrichien et luxembourgeois ainsi que le conseiller d'Etat de la Principauté de Liechtenstein. Les discussions ont surtout été axées sur l'assurance-qualité dans le système de santé et la promotion de la transparence.⁴⁵

ANDERES
DATUM: 17.09.2014
CAROLINE HULLIGER

Le premier ministre luxembourgeois Xavier Bettel s'est rendu **en Suisse** le 17 septembre pour une visite de travail. Il a d'abord été accueilli à Neuchâtel par Didier Burkhalter. Les deux hommes se sont entretenus sur les relations bilatérales, la politique européenne, la migration et la collaboration des deux pays dans le cadre de la coprésidence de l'Agence spatiale européenne (ESA). Le Luxembourgeois s'est ensuite entretenu à Berne avec les conseillères fédérales Simonetta Sommaruga et Eveline Widmer-Schlumpf. Ensemble, ils ont abordé les sujets de la migration, des finances et de la politique fiscale.⁴⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 12.02.2015
CAROLINE HULLIGER

Lors d'une **visite de travail au Luxembourg**, la ministre des Finances Eveline Widmer-Schlumpf a rencontré son homologue luxembourgeois Pierre Gramegna. Ensemble, ils ont notamment abordé l'introduction de l'échange automatique de renseignements, bientôt prévue dans les deux pays.⁴⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.05.2015
CAROLINE HULLIGER

Les 27 et 28 mai, la cheffe du DETEC a participé à la **rencontre annuelle des ministres de l'environnement germanophones** à Vaduz. Doris Leuthard et ses homologues ont discuté de la politique et des défis climatiques qui seront au programme lors de la COP 21.⁴⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 25.08.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 25 août, Eveline Widmer-Schlumpf s'est rendue à Salzbourg où elle a participé à la **réunion de travail informelle des ministres germanophones des finances** en compagnie de son homologue allemand Wolfgang Schäuble, du ministre autrichien Hans Jörg Schelling, du ministre liechtensteinois Adrian Hasler (Liechtenstein) et de Pierre Gramegna, ministre des Finances du Luxembourg.⁴⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 06.10.2015
CAROLINE HULLIGER

Doris Leuthard a présidé la **rencontre** des ministres à Luxembourg **concernant la création du bloc d'espace aérien fonctionnel Europe centrale (FABEC)**. Ce bloc fait partie du projet de Ciel unique européen (Single European Sky) lancé par la Commission européenne et visant à augmenter l'efficacité de la navigation aérienne en Europe. Les pays participant au FABEC sont la France, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et la Suisse.

Lors de sa visite au Luxembourg, la cheffe du DETEC a également eu l'occasion de rencontrer Carole Dieschbourg, la ministre de l'environnement du Luxembourg.⁵⁰

Aussenwirtschaftspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.07.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Durant l'année sous revue, les **questions liées à la place financière suisse** ont eu une forte influence sur l'ensemble des relations bilatérales helvétiques. La Suisse a notamment essayé de bénéficier du déploiement des ressources diplomatiques du Luxembourg et de l'Autriche auprès de l'UE afin de ne pas figurer sur la liste des paradis fiscaux du G20, sans succès. De la sorte, les pressions internationales sur le secret bancaire ont poussé la Confédération à réviser un minimum de douze Conventions contre la double imposition (CDI) intégrant les standards de l'OCDE relatifs à la bonne gouvernance en matière de fiscalité de l'épargne.⁵¹

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Wirtschaftspolitik

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 01.01.2000
HANS HIRTER

In den jährlich veröffentlichten Studien über die **Wettbewerbsfähigkeit** der Volkswirtschaften im internationalen Vergleich schnitt die Schweiz weiterhin gut ab. Gemäss einer dieser Studien (IMD) belegte sie weltweit den 5. Rang, in Europa wurden lediglich Finnland und die Niederlande besser bewertet. Gemäss einer anderen Analyse (WEF) lag sie an zehnter Stelle; hier rangierten von den europäischen Staaten nur Luxemburg, Niederlande, Irland, Finnland und Grossbritannien vor ihr. Der Nationalrat überwies ein Postulat der SVP-Fraktion (99.3584), welches vom Bundesrat einen Bericht darüber verlangt, welche Massnahmen ergriffen werden können, um den Standort Schweiz für Investoren möglichst attraktiv zu machen.⁵²

Konjunkturlage- und politik

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 28.12.2011
LAURENT BERNHARD

Die Weltwirtschaft blickte auf ein **schwieriges Jahr 2011** zurück. Das globale Wirtschaftswachstum schwächte sich in der zweiten Jahreshälfte deutlich ab. Im September erwartete der Internationale Währungsfonds (IWF) für 2011 eine Wachstumsrate von 3 Prozent. Im Vorjahr hatte diese noch rund 4 Prozent betragen. Besorgniserregend präsentierte sich die Lage in den Industriestaaten. In Nordamerika und in Europa lähmten die hohen Staatschulden und die Konsolidierungsprogramme die konjunkturelle Entwicklung. Das Wirtschaftswachstum beider Kontinente verlangsamte sich im Laufe des Jahres. Die Vereinigten Staaten wuchsen 2011 mit 1,7 Prozent und die Euro-Zone mit 1,5 Prozent. Obwohl alle europäischen Volkswirtschaften von einem Abwärtstrend erfasst wurden, waren zum Teil markante Unterschiede zu beobachten. Während sich Deutschland, Skandinavien und die meisten osteuropäischen Staaten durch ansehnliche Wachstumsraten auszeichneten, kam der Wachstumsmotor in Frankreich, Spanien sowie in den Benelux-Staaten zum Erliegen. Italien und Grossbritannien fielen nach der Wirtschafts- und Finanzkrise von 2008 in die Rezession zurück (sogenanntes Double-Dip Phänomen). Die krisengeschüttelten Volkswirtschaften Portugals und Griechenlands entwickelten sich weiterhin lethargisch. Sie wiesen in sämtlichen Quartalen negative Wachstumsraten auf. Dasselbe Schicksal ereilte auch Japan, der drittgrössten Volkswirtschaft der Welt. Aufgrund der Tsunami-Katastrophe und des Atomunglücks in Fukushima, einer Flutkatastrophe in Thailand, wo zahlreiche Produktionsstätten japanischer Unternehmungen in Mitleidenschaft gezogen wurden sowie der unabhängig von diesen Ereignissen generell sinkenden Nachfrage nach inländischen Gütern auf dem Weltmarkt wurde Japan im Berichtsjahr schwer geprüft. Weit dynamischer entwickelten sich dagegen die Schwellenländer. Deren Wachstumsraten verharrten auf einem hohen Niveau, wobei sich diese in der zweiten Jahreshälfte ebenfalls abschwächten. Somit konnten sich die Schwellenländer der Konjunkturverlangsamung in den Industriestaaten nicht gänzlich entziehen.⁵³

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 02.01.2012
LAURENT BERNHARD

Nach Angaben der Internationalen Arbeitsorganisation (ILO) nahm die **Arbeitslosigkeit** im Berichtsjahr zu. 2012 waren weltweit 197 Millionen Personen arbeitslos gemeldet. Vor allem in den Industriestaaten nahm die Zahl der Arbeitslosen deutlich zu. Gemäss Eurostat lag Ende Jahr die saisonbereinigte Arbeitslosenquote in den Staaten der Europäischen Union bei 10,7%, was einer deutlichen Erhöhung von 0,7 Prozentpunkten gegenüber dem Vorjahr entsprach. Ins Auge stach das grosse Gefälle zwischen den nördlichen und den südlichen Mitgliedsstaaten. Während Österreich (4,3%), Deutschland und Luxemburg (je 5,3%) sowie die Niederlande (5,8%) die niedrigsten Arbeitslosenquoten registrierten, wiesen Griechenland (26,8%) und Spanien (26,1%) mit Abstand die höchsten Raten aus. In den meisten asiatischen Staaten und in den Ländern Lateinamerikas und Afrikas südlich der Sahara stieg die Arbeitslosenquote dagegen nur moderat an oder ging sogar leicht zurück. In Lateinamerika verharrte das Niveau bei 6,6%, in den asiatischen Staaten blieb die Quote mit 3,8 bis 4,5% weiterhin tief. Positiv entwickelten sich die Arbeitsmärkte schliesslich auch in den rohstoffreichen Ländern der ehemaligen Sowjetunion. Anlass zur Sorge gab die anhaltend hohe Jugendarbeitslosigkeit. In den am stärksten von der Wirtschaftskrise betroffenen Ländern Südeuropas war fast die Hälfte der Stellensuchenden unter 25 Jahren arbeitslos. In den Industriestaaten waren zudem 35% der jugendlichen Arbeitslosen bereits seit sechs Monaten oder länger ohne Stelle.⁵⁴

Gemäss der Internationalen Arbeitsorganisation (ILO) nahm die **Arbeitslosigkeit** im Berichtsjahr leicht zu. 2013 waren weltweit 203 Millionen Personen arbeitslos gemeldet, was einem Anstieg um 5 Millionen entsprach. Die Arbeitslosenquote betrug rund 6%. Nach Schätzungen der Uno-Organisation lag die tatsächliche Arbeitslosenrate allerdings noch um einiges höher, da Personen, welche die Arbeitssuche aufgegeben hatten, in den ILO-Statistiken nicht berücksichtigt waren. Allein im Jahre 2013 hätten 23 Millionen Personen die Arbeitssuche aufgegeben. Am stärksten nahm die Zahl der Arbeitslosen in den Ländern Ost- und Südostasiens zu. 45% aller neuen Arbeitssuchenden entfielen auf Arbeitskräfte dieser Staaten. An zweiter Stelle folgten die afrikanischen Staaten südlich der Sahara und die Länder des südlichen Europas. Vom Anstieg der Arbeitslosenzahlen kaum betroffen waren dagegen die Staaten Lateinamerikas. Als beunruhigend erachtete die ILO die Tatsache, dass von der Arbeitslosigkeit weiterhin besonders viele junge Arbeitskräfte betroffen waren. In der Altersgruppe der 15- bis 25-Jährigen waren Ende Berichtsjahr 74,5 Millionen Personen auf Arbeitssuche, was einer Rate von 13% entsprach. Besonders weit verbreitet war die Arbeitslosigkeit weiterhin unter jungen Arbeitskräften in Südeuropa, in den nordafrikanischen Staaten, dem Nahen Osten und in Teilen Lateinamerikas und der Karibik. Nach Berechnungen von Eurostat verharrte die Arbeitslosigkeit in Europa auf einem hohen Niveau. Die saisonbereinigte Arbeitslosenquote der EU war am Ende des Berichtsjahres mit 10,7% identisch zum Vorjahreswert. Unter den Mitgliedsstaaten verzeichneten Österreich (4,9%), Deutschland (5,1%) und Luxemburg (6,2%) die niedrigsten Raten. Die höchsten Arbeitslosenquoten waren in Griechenland (27,8%) und Spanien (25,8%) zu beklagen [2].⁵⁵

Gemäss der Internationalen Arbeitsorganisation (ILO) nahm die **Arbeitslosigkeit 2014** leicht ab. Weltweit waren 201 Mio. Personen (5,9%) arbeitslos gemeldet, was im Vergleich zum Vorjahr einem Rückgang um 2 Mio. (-0,1 Prozentpunkte) entspricht. Vor der Finanzkrise, die 2007 ihren Anfang genommen hatte, waren 170 Mio. Personen arbeitslos gemeldet. Am stärksten nahm die Zahl der Arbeitslosen in den Ländern Lateinamerikas und der Karibik (+0,3 Prozentpunkte) zu. Den grössten Rückgang bei der Arbeitslosenquote (-0,7 Prozentpunkte) konnten die Industrienationen verzeichnen. Allen voran die Vereinigten Staaten (-1,2 Prozentpunkte) und die EU (-0,7 Prozentpunkte) schnitten im Vergleich zum Vorjahr besser ab. Unter den EU-Mitgliedsstaaten verzeichneten abermals Österreich (5,0%), Deutschland (5,0%) und Luxemburg (6,1%) die niedrigsten Arbeitslosenraten. Das Vereinigte Königreich schloss mit einem Rückgang der Arbeitslosenquote um 1,2 Prozentpunkte auf neu 6,2% zum EU-Spitzentrio auf. Die höchsten Arbeitslosenquoten waren, wie 2013, in Griechenland (26,3%) und Spanien (24,7%) zu beklagen. Die Raten beider Länder notierten jedoch klar tiefer als noch im Vorjahr. Als beunruhigend erachtete die ILO weiterhin die hohe Jugendarbeitslosigkeit. Weltweit waren, wie im Vorjahr, 13,0% der 15- bis 24-Jährigen auf Arbeitssuche. Insbesondere in Südeuropa, in den nordafrikanischen Staaten, dem Nahen Osten und in Teilen Lateinamerikas und der Karibik waren viele junge Arbeitskräfte ohne Erwerbsarbeit.⁵⁶

Wettbewerb

Für Aufsehen sorgten im Juni die Ergebnisse eines unter der Federführung von Eurostat, dem statistischen Amt der Europäischen Union (EU), durchgeführten **Preisvergleichs von Gütern und Dienstleistungen**. Demnach lag das Schweizer Preisniveau im Jahre 2012 im Durchschnitt 58 Prozent über dem EU-Mittel und rund 45% über jenem der vier Nachbarländer und der drei Benelux-Staaten. Öffentliche Dienstleistungen lagen in der Schweiz 90 Prozent über dem EU-Durchschnitt, während Bildungsdienstleistungen gar mehr als 2,5 Mal teurer waren.⁵⁷

Geld, Wahrung und Kredit

Wettbewerbsfahigkeit

BUNDESRATSGESCHAFT
DATUM: 14.12.1992
HANS HIRTER

Mit der Abschaffung dieser Finanzmarktsteuer war ein Hauptgrund fur die Abwanderung von Schweizer Anlagefonds ins Ausland, insbesondere nach Luxemburg, ausgeraumt worden. Um immer noch bestehende Wettbewerbsnachteile zu eliminieren, hatte der Bundesrat auch eine **Totalrevision des Gesetzes ber Anlagefonds** auf die Traktandenliste gesetzt. Nachdem eine von ihm eingesetzte Expertengruppe unter der Leitung von Prof. Forstmoser Ende 1991 einen Vorentwurf vorgelegt hatte, fuhrte das Finanzdepartement im Fruhjahr eine weitgehend positiv verlaufene Vernehmlassung durch. Im Dezember unterbreitete der Bundesrat dem Parlament seinen Entwurf. Diese Revision steht gemass Botschaft unter dem Oberziel einer Attraktivitatssteigerung des Finanzplatzes Schweiz im internationalen Wettbewerb und beabsichtigt eine Anpassung an die entsprechenden EG-Richtlinien. Die Revision soll namentlich den Anlegern mehr Schutz durch verbesserte Transparenz garantieren, zudem sollen einige neue Anlageformen auch in der Schweiz zugelassen werden.⁵⁸

Banken

BUNDESRATSGESCHAFT
DATUM: 18.03.1994
HANS HIRTER

Die **kleine Kammer** befasste sich als Zweitrat mit der Totalrevision des Gesetzes ber **Anlagefonds**. Sie schloss sich weitgehend den Entscheiden des Nationalrats an. Sie strich jedoch – wie beim Bankengesetz – die von der grossen Kammer eingefuhrte Erschwerung der Rechtshilfe wieder. Die wenigen Differenzen zwischen den beiden Raten waren rasch bereinigt, und das Gesetz konnte auf den 1. Januar 1995 in Kraft gesetzt werden. Ob es mit dieser Deregulierung gelingen wird, den schweizerischen Finanzplatz gegenber Luxemburg wieder attraktiver zu machen, schien allerdings fraglich. Die im Vorjahr vom Nationalrat berwiesene Motion fur eine steuerliche Entlastung der Anlagefonds fand – gegen den Widerstand von Bundesrat Stich – auch im Standerat Zustimmung.⁵⁹

BUNDESRATSGESCHAFT
DATUM: 14.06.2013
FABIO CANETG

Nachdem Bundesratin Widmer-Schlumpf bereits im Dezember 2012 erwahnt hatte, dass sich die Schweiz einer Diskussion um den **Automatischen Informationsaustausch (AIA)** nicht verschliessen durfe, trat im Fruhjahr 2013 ein, was sich schon langer abgezeichnet hatte: Luxemburg und sterreich gaben im April – aufgrund von FATCA und der Meistbegnstigtenklausel der EU – ihren Widerstand gegen den EU-internen Informationsaustausch auf. Spatestens dann war klar, dass die Entwicklung in Richtung eines internationalen AIA-Standards nicht mehr aufzuhalten war. Diese Ansicht vertrat auch die Expertengruppe Brunetti, die dem Bundesrat im Juni 2013 nicht nur die bernahme des AIA nahelegte, sondern auch vorschlug, der EU den AIA anzubieten, bevor dieser internationaler Standard wurde. Die Gruppe erhoffte sich durch ein solches Vorgehen Vorteile in anderen EU-Dossiers (Marktzugang fur Finanzdienstleister, etc.). Sie argumentierte, dass im Zuge einer spateren Umsetzung von globalen Richtlinien kaum mehr mit Gegengeschaften der EU gerechnet werden konnte. Der Bundesrat entschied jedoch, dass der AIA erst eingefuhrt werden sollte, wenn dieser in allen wichtigen Finanzplatzen der Welt angewendet wird. Laut Presseberichten beantragte Finanzministerin Widmer-Schlumpf dem Bundesrat, der Stossrichtung des Berichts Brunetti zu folgen. Sie habe damit aber nur die Unterstutzung der SP-Bundesrate Berset und Sommaruga gefunden. Im Juli stellte sich die G-20 hinter die Steuerinitiative der OECD, die bereits auf Anfang 2014 einen globalen AIA-Standard ausarbeiten wollte. Auch die EU liess verlauten, dass sie im Zuge der Verhandlungen um eine Ausweitung der Zinsbesteuerung mit der Schweiz auf den AIA zu sprechen kommen wolle. Dagegen straubte sich die Schweiz nach dem bundesratlichen Entscheid vom Juni 2013 nicht mehr grundsatzlich. Die Finanzministerin wollte die bernahme der OECD-Standards zum AIA jedoch an Bedingungen knupfen. Dazu gehorten das Spezialitatenprinzip (die Daten sollten nur fur Steuerzwecke verwendet werden durfen), der Datenschutz, die Reziprozitat und die zuverlassige Feststellung der wirtschaftlich berechtigten Personen, insbesondere bei Trusts und Sitzgesellschaften. Zur Durchsetzung dieser Bedingungen wollte sich die Regierung aktiv in entsprechenden Gremien der OECD einbringen.

Die Parteien usserten sich unterschiedlich zur bundesratlichen Haltung gegenber der internationalen Dynamik Richtung AIA. Die BDP verlangte schon fruh, sogar schon bevor Luxemburg und sterreich ihren Widerstand gegen den AIA aufgegeben hatten, dass sich die Schweiz aktiv fur einen globalen AIA einsetzen solle. Die FDP anerkannte spatestens seit dem Umschwenken von Luxemburg und sterreich, dass der Trend

Richtung AIA nicht mehr aufzuhalten sei. Sie lehnte ein proaktives Vorgehen jedoch ab. Die CVP zeigte sich lange zurückhaltend, unterstützte aber eine aktive Haltung, als nach Luxemburg auch Österreich seinen Widerstand gegen den AIA aufgab. SP und Grüne unterstützen den Bundesrat in allen Bestrebungen in Richtung AIA, kritisierten aber, dass er diesen nicht schon vor der Etablierung eines OECD-Standards der EU anbieten wollte. Demgegenüber lehnte die SVP jegliche Form eines AIA dezidiert ab und lancierte gar eine Volksinitiative zur Erhaltung des Bankgeheimnis.⁶⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 08.10.2014
FABIO CANETG

Bereits seit Ende 2013 waren im Zusammenhang mit den Entwicklungen in Richtung Automatischer Informationsaustausch (AIA) Gespräche mit der EU geführt worden. Diese fanden im Rahmen der Verhandlungen zur Revision der EU-Richtlinie zur Zinsbesteuerung statt, in welcher die EU explizit die „internationalen Entwicklungen“ berücksichtigen wollte. Die Revision sah vor, bestehende Steuerschlupflöcher in der Zinsbesteuerungsrichtlinie zu stopfen. Neu sollten beispielsweise auch Zinserträge von Stiftungen und Trusts dem Regelwerk unterstehen. EU-intern wurde die Revision im März 2014 verabschiedet; dies nachdem Österreich und Luxemburg entsprechende Änderungen jahrelang blockiert hatten. Weil die Revision ebenfalls vorsah, das EU-Recht an die neuen globalen Standards (sprich: AIA) anzupassen, sobald diese vorlagen, kam die Änderung einer EU-internen Übernahme des AIA gleich. Die Drittstaaten Liechtenstein, Monaco, Andorra, San Marino und die Schweiz wurden mit der Verabschiedung der EU-internen Revision diplomatisch unter Druck gesetzt, den AIA ebenfalls zu übernehmen. Würden die Drittstaaten „kein[en] genügende[n] Fortschritt [erzielen]“, wollte die Kommission „mögliche Optionen erkunden, um die Befolgung des neuen Standards sicherzustellen“. Weil die angepassten Regelungen betreffend Zinsbesteuerung erst per 2017 in Kraft treten sollten und sich Österreich und Luxemburg dagegen wehrten, zwei Systemwechsel innert kürzester Zeit vorzunehmen, war die Revision der Zinsbesteuerungsregelungen aus praktischer Sicht Makulatur. Konsequenterweise stoppten die EU und die Schweiz die entsprechenden Verhandlungen im Mai 2014. Der Bundesrat verabschiedete im Herbst 2014, nach Konsultation des Parlaments und der Kantone, ein **Verhandlungsmandat zur Einführung eines AIA mit „Partnerstaaten“**. Dazu gehörten neben den USA (Wechsel zum Modell 1 mit Reziprozität in FATCA) und anderen Ländern auch die EU. Entsprechende Gespräche waren bis zum Jahresende noch nicht abgeschlossen, mitunter weil die gesetzliche Grundlage zur Einführung eines AIA in der Schweiz noch nicht geschaffen war. Am Jahresende schien es eher unwahrscheinlich, dass die Verhandlungen betreffend AIA mit den Fragen zum Marktzugang und zur Vergangenheitsbewältigung verknüpft werden konnten. Eine solche Strategie hatte die Expertengruppe Brunetti I 2013 vorgeschlagen. Bereits im Februar 2014 stellte Bundesrätin Widmer-Schlumpf jedoch fest, dass die Zeit knapper geworden sei, Lösungen für die Fragen des Marktzugangs und der Vergangenheitsbewältigung gleichzeitig mit den Verhandlungen zum AIA zu finden, weil der internationale Standard zum AIA schneller komme als erwartet.⁶¹

Infrastruktur und Lebensraum

Verkehr und Kommunikation

Verkehrspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 21.10.2006
MAGDALENA BERNATH

Im Herbst beschlossen die sechs Verkehrsminister der Alpenländer Deutschland, Frankreich, Italien, Österreich, Slowenien und Schweiz, neue Lösungen für den Transitverkehr durch die Alpen zu erarbeiten. Eine gemeinsam zu erstellende Studie soll die **Möglichkeiten einer Alpentransitbörse** aufzeigen. EU-Verkehrskommissar Barrot sagte die finanzielle Unterstützung der Europäischen Union zu.⁶²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 07.05.2009
NICOLAS FREYMOND

À l'occasion de leur rencontre à Vienne (A), les ministres des transports des pays alpins ont apporté leur soutien à l'introduction de systèmes de régulation du trafic tels qu'une **bourse du transit alpin** et l'échange de droits d'émissions afin de réduire l'impact écologique du trafic de marchandises et d'en améliorer la sécurité. Ils ont par ailleurs convenu de procéder en trois étapes. Dans un premier temps, il s'agit de favoriser l'utilisation des camions les moins polluants. Ensuite, la mise en œuvre du concept « Toll+ » par l'alignement des redevances nationales des autres pays alpins sur la redevance suisse pour les poids lourds liée aux prestations (RPLP) doit permettre

d'internaliser les coûts externes du trafic. Enfin, un transfert notable de la route au rail sera réalisé grâce à l'introduction d'instruments de pilotage limitatifs tels que la bourse du transit alpin et le marché des droits d'émission. Moritz Leuenberger, qui a pris la présidence de la conférence des ministres des transports des pays alpins pour la période 2009-2011, a reçu de ses homologues le mandat d'étudier les conditions de mise en œuvre de la démarche et a fait part de sa volonté de présenter, d'ici à 2011, un projet réalisable. La principale difficulté de l'entreprise consiste à trouver une solution acceptable pour l'UE, notamment du point de vue de sa conformité au droit européen, l'UE ne menant pas pour l'heure une politique de transfert, contrairement à la Suisse et à l'Autriche.⁶³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.07.2010
NICOLAS FREYMOND

Concrétisant la décision prise lors de la rencontre des ministres des transports des pays alpins l'année précédente à Vienne (A), l'Office fédéral des transports (OFT) a lancé une **étude approfondie concernant la bourse du transit alpin**, le marché des droits d'émission et les péages différenciés selon la demande (Toll+), afin de réunir des données scientifiques, techniques et opérationnelles comparables pour chacun de ces trois instruments de régulation du trafic alpin. Ces données doivent servir à l'élaboration de divers scénarios, appliquant individuellement ou combinant ces instruments, dont les effets régulatoires et les conséquences financières seront ensuite analysés. L'OFT a par ailleurs entrepris deux autres études, l'une portant sur la compatibilité de ces systèmes de gestion du trafic alpin avec le droit européen, avec l'accord bilatéral Suisse/UE sur les transports terrestres et avec le droit interne des Etats concernés, tandis que l'autre examine l'impact socioéconomique de ces systèmes sur les régions et les pays impliqués. Ces trois études fourniront la base pour les décisions de la rencontre ministérielle d'octobre 2011 présidée par la Suisse.⁶⁴

STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 31.05.2011
SUZANNE SCHÄR

Im internationalen Rahmen werden mit der Alpentransitbörse (ATB), einem Emissionshandelssystem (EHS) und dem Mautansatz (Toll+) drei **Lenkungsinstrumente zur Verlagerung des alpenquerenden Gütertransits auf die Schiene** erwogen. Über die informelle Gesprächsplattform *Suivi de Zurich* soll eine gemeinsame Lösung für den gesamten Alpenbogen gefunden werden. Daran beteiligen sich neben der Schweiz Frankreich, Deutschland, Italien, Österreich und Slowenien sowie die EU im Beobachterstatus. Im Berichtsjahr wurden zwei Studien publiziert, welche die diskutierten Ansätze zur Verkehrslenkung vertiefen. Die vom Lenkungsausschuss des *Suivi de Zurich* bestellte Studie „Albatras“ stellte in einem ersten Schritt die Vergleichbarkeit der drei Lenkungsinstrumente her und arbeitete in insgesamt 21 Szenarien die Auswirkungen heraus, die bei einem gesonderten oder kombinierten Einsatz zu erwarten wären. Im Mai des Berichtsjahrs bestellte der Lenkungsausschuss zwei weitere Berichte, die sich mit den wirtschaftlichen Auswirkungen der diskutierten Systeme sowie den rechtlichen Rahmenbedingungen (Vereinbarkeit mit nationalem und EU-Recht sowie mit bestehenden internationalen Abkommen; Prinzip der Nichtdiskriminierung) beschäftigen. Die zweite, im Auftrag des Bundesamts für Verkehr (BAV) erstellte Studie befasste sich mit den regionalen Auswirkungen einer Alpentransitbörse. Die Autoren stellten fest, dass sich die ATB als Lenkungsinstrument grundsätzlich eignet. Als Begleitmassnahme zugunsten der betroffenen strukturschwachen Regionen wurde jedoch eine vollständige Ausnahme der Lokal- und Kurzstreckenverkehrs (im Umkreis von 40 bzw. 150 bis 200 km um den Alpenkamm) von der ATB empfohlen. Gleichzeitig wiesen die Autoren des Berichts auf den Widerspruch einer solchen Ausnahmeregelung zum Nichtdiskriminierungsverbot der EU hin.⁶⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 02.05.2012
NIKLAUS BIERI

Die informelle Gesprächsplattform ***Suivi de Zurich*** bzw. ***Follow up Zurich*** führte zu einem Ergebnis: Die Verkehrsminister der beteiligten Alpenländer Schweiz, Frankreich, Deutschland, Italien, Österreich und Slowenien (sowie der EU im Beobachterstatus) einigten sich am 2. Mai des Berichtjahres in Leipzig unter der Leitung von Bundesrätin Leuthard auf ein verkehrspolitisches Dokument. Die „Schlussfolgerungen von Leipzig“ enthalten eine Würdigung der bisherigen Arbeit, die Absichtserklärung zur Schaffung einer Informationswebsite zum Ereignismanagement bei Unfällen, Staus und anderen Störungen der Transitachsen, sowie den Beschluss, das Konzept des Toll+-Systems (Einführung von nachfrageabhängigen Strassengebühren) zu vertiefen. Ein limitierendes Schwerverkehrsmanagement-Instrument soll erst 2025/2030 für den gesamten Alpenraum eingeführt werden. Mit dem Ende der Konferenz übergab Bundesrätin Leuthard den Vorsitz turnusgemäss an den deutschen Verkehrsminister Ramsauer.⁶⁶

Luftfahrt

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 21.11.2008
NICOLAS FREYMOND

En fin d'année, le directeur de l'OFAC et le chef de l'Etat-major des Forces aériennes ont signé conjointement avec leurs homologues allemands, belges, français, luxembourgeois et néerlandais une déclaration d'intention en vue de la **création d'un bloc d'espace aérien couvrant les six Etats et baptisé FABEC** (pour Functional Airspace Block Europe Central). Cette démarche est conçue dans la perspective du projet de Ciel unique européen (Single European Sky, SES) lancé par l'UE. Les prestataires de services de navigation aérienne concernés, notamment Skyguide, ont pour leur part conclu un accord jetant les bases d'une collaboration renforcée sur le plan opérationnel. Si les travaux ont déjà débuté, l'accord international créant formellement le FABEC sera soumis aux chambres fédérales en 2010.⁶⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 03.12.2010
NICOLAS FREYMOND

Dans le cadre du projet de Ciel unique européen, la Suisse, l'Allemagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg ont signé un traité prévoyant la gestion en commun de leurs espaces aériens au sein du **Bloc d'espace aérien fonctionnel Europe centrale (FABEC)**. Le FABEC, qui représente 55% du trafic aérien européen, vise à améliorer la coopération afin de faire face à la croissance attendue du trafic.⁶⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 16.11.2011
SUZANNE SCHÄR

Als Mitglied des Einheitlichen Europäischen Luftraums Single European Sky (SES) übernahm die Schweiz im August des Berichtsjahrs die **Verordnungen der EU für den funktionalen Luftraumblock für Zentraleuropa** (Functional Airspace Block Europe Central, FABEC). Der Block soll künftig die Flugsicherung der Benelux-Staaten, Frankreichs, Deutschlands und der Schweiz zusammenfassen. Zum Mandatsentwurf zwecks Aufnahme von Verhandlungen mit der EU über Inlandflüge (Kabotage-Recht) siehe hier.⁶⁹

Umweltschutz

Naturschutz

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.03.1994
SERGE TERRIBILINI

En mars, lors de la réunion ministérielle sur la Convention des Alpes à Paris, R. Dreifuss a ainsi suggéré à ses partenaires (représentants de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, de l'Autriche, de la Slovénie, du Liechtenstein et de Monaco) d'adopter ce protocole additionnel. Ceux-ci ont **rejeté la proposition helvétique** mais ont cependant accepté d'intégrer ses dispositions dans le protocole consacré à l'aménagement du territoire.⁷⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 06.07.1995
LIONEL EPERON

Comme prévu, la Convention des Alpes est **entrée en vigueur** au début du mois de mars, date à laquelle seuls le Liechtenstein, l'Autriche et l'Allemagne l'avaient ratifiée avant d'être rejoints par la Slovénie, l'Union européenne et la France. Ayant pour sa part uniquement signé la Convention, la Suisse – qui par ailleurs est le seul Etat signataire à n'avoir ni ratifié l'accord ni adhéré à aucun des cinq protocoles qui lui sont rattachés – s'est vue attribuer un statut d'observateur.⁷¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 28.02.1996
LIONEL EPERON

Dans l'optique de débloquer le processus de ratification de la Convention des Alpes par la Suisse – accord au sujet duquel la Conférence des gouvernements des cantons de montagne avait réitéré son opposition fin octobre 1995 –, le Conseil fédéral a proposé en début d'année d'instituer un **groupe de travail paritaire** Confédération-cantons alpins afin de parvenir à un compromis acceptable tant du point de vue de la protection des régions alpines que de celui du développement économique régional. Bien que le gouvernement ait clairement déclaré ne pas vouloir procéder à la ratification de la convention sans l'approbation préalable des cantons de montagne, l'exécutif fédéral a néanmoins estimé que les arguments de ces derniers – aux termes desquels les protocoles additionnels à l'accord ne respecteraient notamment ni la sauvegarde des compétences cantonales ni la promotion de la politique régionale – ne se justifiaient pas. Convaincues du bien-fondé de la convention en tant que garante d'un développement durable de l'espace alpin, les autorités fédérales ont rappelé leur soutien à ce traité à l'occasion de la première conférence des parties qui s'est déroulée fin février à Brdo (Slovénie) et à laquelle la Suisse n'a pu prendre part qu'en qualité d'observatrice. Regroupant l'ensemble des ministres de l'environnement des Etats alpins, cette réunion s'est soldée par la conclusion d'un nouveau protocole sectoriel

concernant la protection et l'utilisation de la forêt auquel seules la Confédération et l'Autriche n'ont pas apposé leur signature. Si les négociations relatives au protocole sur le tourisme ont également trouvé une issue favorable, celles concernant l'accord additionnel sur les transports n'ont en revanche permis aucune percée dans ce domaine particulièrement controversé.⁷²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.10.1998
LAURE DUPRAZ

La Suisse a accepté d'assumer la **présidence** de la Convention alpine, lors de la cinquième Conférence alpine des ministres de l'environnement à Bled (Slovénie), en octobre. Au cours de la rencontre, Moritz Leuenberger a **signé six protocoles** d'application de la Convention alpine: les protocoles «Aménagement du territoire et développement durable», «Agriculture de montagne», «Protection de la nature et entretien des paysages», «Forêts de montagne», «Tourisme» et «Protection des sols». Par contre, il a renoncé pour l'instant à signer le protocole «Energie», car la consultation nationale n'était pas terminée.⁷³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.11.2000
PHILIPPE BERCLAZ

A Lucerne, les ministres de l'environnement de huit pays, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, le Liechtenstein, Monaco, la Slovénie et la Suisse, ont signé le **protocole Transports** de la Convention alpine lors de la 6ème Conférence. Le protocole sur les transports a donné lieu à d'intenses négociations et les protagonistes se sont accordés sur cinq importants points : 1. renoncer à la construction de nouvelles routes transalpines 2. ne pas réaliser de grosses routes pour la circulation alpine que quand elles passent l'examen du contrat environnemental et qu'il n'y ait pas une autre possibilité de surmonter le trafic 3. harmoniser les nouveaux ouvrages et les transformations importantes d'infrastructures existantes entre les pays 4. privilégier les moyens de transports écologiquement conciliants 5. prendre en charge les nouveaux ouvrages liés aux infrastructures de transport selon le principe du pollueur payeur. L'Union Européenne étant partenaire du contrat de la Convention des Alpes, elle s'est jointe aux résolutions. Les huit pays ont aussi adopté le protocole Règlement des différends: ce document prévoit une procédure obligée débouchant sur une sentence d'arbitrage contraignante. Les pays se donnent ainsi les moyens de régler la question des divergences d'opinion dans l'interprétation et l'application des dispositions de la Convention et de ses protocoles. Il a également été décidé de créer un secrétariat permanent. **Avec le protocole "Transports", la Suisse a signé les 9 accords qui accompagnaient la Convention alpine.** Les Chambres fédérales auront le dernier mot, car les protocoles ne sont pas soumis au référendum facultatif. A ce propos, les milieux économiques suisses ont fait part de leur opposition et engagé les Chambres fédérales à ne pas ratifier ce protocole.⁷⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 26.01.2010
NICOLAS FREYMOND

La Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie et la Slovénie ont signé l'acte de candidature du projet de protection des **« sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes »** au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce projet regroupe 156 sites lacustres néolithiques, dont 82 en Suisse, afin de les protéger face aux risques liés à la construction et à la navigation et de mettre en valeur leurs vestiges, pour l'essentiel subaquatiques. L'Office fédéral de la culture a par ailleurs précisé qu'il n'y aurait pas d'autre candidature suisse ces prochaines années, le pays ayant déjà obtenu la reconnaissance de dix sites naturels et culturels.⁷⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 10.03.2011
MARLÈNE GERBER

Trotz der im Vorjahr gescheiterten Ratifizierung der Zusatzprotokolle übernahm die Schweiz im Berichtsjahr das zweijährige **Präsidium der Alpenkonvention**. Der Konferenz in Slowenien blieb die Umweltministerin aus terminlichen Gründen jedoch fern, was im Vorfeld von nationalen Befürwortern der Konvention bereits als Affront gegenüber den Partnerstaaten interpretiert wurde. Im Rahmen ihres Präsidioms plante die Schweiz unter anderem eine Konferenz zur nachhaltigen Entwicklung der Berggebiete, welche im Oktober des Berichtsjahres stattfand.⁷⁶

Gewässerschutz

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 19.12.1997
LIONEL EPERON

Le gouvernement a obtenu des Chambres fédérales l'autorisation de ratifier la Convention relative à la collecte, au dépôt et à la **réception des déchets survenant en navigation rhénane** et intérieure. Signé en septembre 1996 par les gouvernements allemand, belge, français, hollandais, luxembourgeois et suisse, cet accord consacre l'interdiction de déverser dans le fleuve certains déchets produits à bord des bateaux ou rattachés à la cargaison. Pour pallier à cette pratique fort nuisible du point de vue de la protection des eaux, la convention impose aux Etats contractants d'installer un réseau suffisamment dense de stations de réception pour les trois catégories de déchets distinguées par le traité. Le financement de la récupération, puis de l'élimination de ces divers types de déchets sera assuré selon le principe du pollueur-payeur. En ce qui concerne la Suisse – pour laquelle le champ d'application de la convention recouvre la portion du Rhin comprise entre Bâle et Rheinfelden –, la mise en oeuvre de l'accord ne nécessitera que peu de dispositifs nouveaux compte tenu de l'infrastructure pré-existante dans les ports rhénans des deux Bâle. C'est à l'unanimité que le parlement a habilité le gouvernement à ratifier cet accord.⁷⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.01.1998
LAURE DUPRAZ

Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a signé au nom de la Suisse une nouvelle **Convention sur la protection du Rhin**, lors de la douzième Conférence ministérielle sur le Rhin se déroulant à Rotterdam. Des représentants de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas, du Luxembourg et de l'Union européenne ont signé cet accord international. Il insiste sur la renaturalisation des rives et la lutte contre les inondations, et officialise la participation des organisations non gouvernementales aux travaux de coopération internationale. Cette convention remplace l'accord conclu en 1963 par les pays riverains. La Commission internationale pour la protection du Rhin élaborera un programme de développement durable dans le bassin versant, sur la base de cette nouvelle convention. Le programme devra mettre l'accent sur différents points: la sécurité du niveau de l'approvisionnement en eau potable et celle du traitement des eaux usées, la sécurité des installations industrielles, l'entretien des cours libres et des voies navigables. L'intégration et la coopération des mesures relatives à la qualité de l'eau et à la protection en cas d'inondation seront renforcées. Le programme veillera également à l'amélioration de l'écosystème et à la protection de la nappe phréatique. Un management des zones fluviales et une surveillance modernes du Rhin seront mis en place, et les responsabilités civiles et de l'agriculture écologique devront être consolidées. Finalement, un effort particulier sera développé pour améliorer l'information.⁷⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 03.04.1999
LAURE DUPRAZ

En avril, une nouvelle **Convention internationale pour la protection du Rhin** a été signée par la Suisse et les Etats riverains du Rhin ainsi que la Communauté européenne. Ce document vise à protéger globalement le Rhin en tant qu'habitat, alors que jusqu'à présent la protection se concentrait sur la réduction de la pollution aquatique. Les Etats contractants (Suisse, France, Allemagne, Luxembourg et Pays-Bas) se sont également engagés à protéger la faune et la flore du fleuve et de ses rives.⁷⁹

Allgemeiner Umweltschutz

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 03.03.2015
MARLÈNE GERBER

Gemäss einer im Jahr 2015 publizierten **Studie der Europäischen Umweltagentur (EEA)** belegt die Schweiz im Bereich der Ressourceneffizienz zusammen mit Luxemburg, dem Vereinigten Königreich und den Niederlanden den ersten Rang im Vergleich mit 38 europäischen Ländern. Ebenfalls gut steht die Schweiz in Bezug auf das Recycling da: Hier nimmt sie hinter Deutschland, Österreich und Belgien Rang vier ein. In anderen Sparten hingegen bildet die Schweiz gemäss Studie das Schlusslicht: Nirgends sonst wird so viel Abfall pro Kopf produziert wie hierzulande. Ferner belegt die Schweiz bei den Schutzgebieten den letzten Platz. Nur gerade 6.5 Prozent der Schweizer Landesfläche sind als solche klassiert, während sich dieser Anteil beim Spitzenreiter Slowenien auf 30 Prozent beläuft.

Von der Sonntagszeitung auf die tiefen Zahlen angesprochen, relativierte das BAFU diese mit Verweis auf eine ungenügende Datenlage. Man verfüge nur über die Angaben zu nationalen Schutzgebieten; für Schutzgebiete auf kantonaler und lokaler Ebene würden entsprechende Daten fehlen. Überschlage man diese grob und addiere dazu noch Waldreserven und sich in Privatbesitz befindende Schutzgebiete, beliefe sich der Wert auf ungefähr 11 Prozent. Nichtsdestotrotz anerkenne man starken

Handlungsbedarf.

Ein im Januar desselben Jahres publizierter Bericht des Bundes zum Zustand der Umwelt in der Schweiz hatte der Biodiversität ein schlechtes Zeugnis ausgestellt. Zum Erhalt Letzterer sind Schutzgebiete von zentraler Bedeutung. Gemäss den Aichi-Zielen für den weltweiten Artenschutz müssten Schutzgebiete in der Schweiz bis 2020 17 Prozent der Landesfläche ausmachen – ein Unterfangen, das gemäss der verantwortlichen Verwaltungsstelle im vorgegebenen Zeitraum nicht erreicht werden kann. Dass das Thema nicht sehr weit oben auf der Agenda der meisten politischen Akteure stand, zeigte sich auch im nur schleppenden Vorankommen bei der Erarbeitung einer Biodiversitätsstrategie. Im Jahr 2013 hatte eine von gfs.bern durchgeführte Umfrage ergeben, dass beinahe drei Viertel der Befragten den Zustand der Biodiversität in der Schweiz irrtümlicherweise als gut bis sehr gut einstufen. Demzufolge bestehe kein öffentlicher Druck, der die Politik zum Einleiten notwendiger Schritte bewegen könnte, diagnostizierte Walter Wagner, Leiter Biodiversität beim WWF.⁸⁰

Sozialpolitik

Bevölkerung und Arbeit

Arbeitsmarkt

Le **quinzième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE** indique un solde migratoire de ressortissantes et ressortissants de l'UE/AELE de 31'200 personnes en 2018. La stabilité du solde par rapport à l'année précédente s'explique par la faible demande de main-d'oeuvre et une amélioration de la situation du marché du travail dans cette zone. Pour le Portugal, le solde migratoire est à nouveau négatif (-2'600 personnes). L'immigration nette des ressortissantes et ressortissants des Etats tiers est de 23'500 personnes. Le bilan migratoire global atteint donc 54'600 individus, ce qui correspond à une part de la population immigrée de 32% par rapport au total de la main-d'œuvre suisse. Ainsi, la Suisse figure au deuxième rang au niveau européen, derrière le Luxembourg. L'arrivée d'une main-d'œuvre jeune a pu freiner le vieillissement de la population. Toutefois, la Suisse ne saurait tabler sur l'immigration pour atténuer le vieillissement démographique à long terme, puisque la part de la population en âge typique d'émigrer diminuera dans toutes les régions de l'UE ces prochaines quinze années. L'immigration n'écartera pas la population indigène du marché du travail. L'immigration en provenance de l'UE/AELE renforce la part de personnes hautement qualifiées et apporte, d'après le rapport, une «excellente complémentarité» sur le marché du travail suisse. Elle permet également d'éviter une croissance rapide des hauts salaires en comblant la pénurie de main-d'œuvre. A l'appui des projections conjoncturelles, la Suisse pourrait avoir des difficultés pour recruter de la main-d'œuvre européenne en raison d'un faible niveau de chômage global dans cette zone.⁸¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 01.07.2019
DIANE PORCELLANA

Bildung, Kultur und Medien

Bildung und Forschung

Berufsbildung

Auch die Lehrstellenkonferenz im Oktober widmete sich der **höheren Berufsbildung**. Das Hauptanliegen war eine bessere Vermarktung im Ausland. Denn viele Schweizer Abschlüsse der höheren Berufsbildung entsprechen akademischen Diplomen im Ausland – sind dort aber kaum bekannt. Daher soll für diese Abschlüsse ein nationaler Qualifikationsrahmen ausgearbeitet werden, der den Arbeitgebern in Europa erlaubt, die Fähigkeiten von Schweizer Stellenbewerbern zu beurteilen. Zudem will die Schweiz ihre Diplome mit einer englischen Erklärung ergänzen, welche über die erreichten Qualifikationen informiert. Schliesslich soll auch die Zusammenarbeit mit Deutschland, Österreich, Dänemark und Luxemburg verstärkt werden, die ebenfalls ein duales Berufsbildungssystem kennen.⁸²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.10.2010
ANDREA MOSIMANN

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 03.03.2008
ANDREA MOSIMANN

Forschung

Im Berichtsjahr unterzeichnete die Schweiz ein Rahmenabkommen zur Verstärkung der wissenschaftlichen **Kooperation mit Slowenien**. Die Vereinbarung soll gemeinsame Forschungsprojekte erleichtern sowie gegenseitige Besuche, die Einberufung von Konferenzen und den wissenschaftlichen Austausch fördern.⁸³

Kultur, Sprache, Kirchen

Kulturpolitik

Ende November 2018 verkündete die UNESCO, dass sie den **Umgang mit der Lawinengefahr** sowie die **Kenntnisse und Techniken des Trockenmauerbaus** in die **repräsentative Liste des immateriellen Kulturerbes** der Menschheit eingetragen habe.

Das Kandidaturdossier zur Lawinengefahr war bereits im März 2017 eingereicht worden und aus der Zusammenarbeit des BAK, des Instituts für Schnee- und Lawinenforschung (SLF), des Schweizer Alpen-Clubs (SAC), des Schweizer Bergführerverbands (SBV), des BAFU, des Kantons Wallis sowie der österreichischen UNESCO-Kommission und diverser österreichischer Institutionen und Vereine im Bereich des Umgangs mit Lawinen entstanden. Die erhöhte Disposition des Alpenraumes für Lawinengänge habe zu neuen Formen des kollektiven Umgangs mit Risiken geführt, die sich im Laufe der Zeit in der Akkumulation eines technischen, gesellschaftlichen und kulturellen Repertoires geäussert haben, das durch die Bevölkerung und Expertinnen und Experten ständig erneuert werde, wie aus dem Dossier zu entnehmen war. Die Aufnahme in die repräsentative Liste zeige, dass der Umgang mit Naturgefahren nicht nur einen technischen, sondern auch einen kulturellen Aspekt innehave, dem jede einzelne Gesellschaft mit unterschiedlichen Strategien entgegenwirke.

Die Kandidatur des Trockenmauerbaus resultierte aus einer multinationalen Zusammenarbeit unter der Federführung Griechenlands, an der sich nebst der Schweiz auch Kroatien, Spanien, Frankreich, Italien, Slowenien und Zypern beteiligt hatten. Mit dem Dossier wurde eine weitverbreitete und den lokalen Gegebenheiten angepasste Technik anerkannt und zugleich die grosse Bedeutung der internationalen Zusammenarbeit für die Bewahrung des immateriellen Kulturerbes aufgezeigt.⁸⁴

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 29.11.2018
MELIKE GÖKCE

Sprachen

Wie eine Studie des Schweizerischen Nationalfonds zeigte, stehen die Schweizer in Europa bezüglich der **Beherrschung von Fremdsprachen** statistisch auf Rang drei, wobei allerdings der Grad der Kenntnisse nicht erhoben wurde, sondern nur die Selbstwahrnehmung. Übertroffen wird dieser Wert nur noch von Luxemburg (3,0) und den Niederlanden (2,2). Der Durchschnittswert liegt in der gesamten EU bei 1,14. Deutschschweizer und Tessiner beherrschen im Schnitt 2,2 Fremdsprachen, die Romands 1,7. Das Englische hat dabei eine weniger dominierende Rolle als oft angenommen; in den drei wichtigsten Sprachgebieten belegt es nur Rang 3; besser schnitt es beim Kriterium der Nützlichkeit ab, wo es an erster Stelle lag.⁸⁵

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 04.03.2008
MARIANNE BENTELI

Medien

Telekommunikation

Das Projekt der PTT, in zwölf ausgewählten **Kommunikationsmodellgemeinden** (KMG) eine neue Art der Zusammenarbeit zwischen Benützern und Anbietern im Kommunikationsbereich zu testen und zu evaluieren, zeitigte bisher verschiedenste Resultate. Während einige Gemeinden sich darauf beschränken, das Videotex-System zu erproben, versuchen andere verschiedenste Formen der Verknüpfung von Dienstleistungen mit neuen Telekommunikationssystemen wie z. B. das Fernablesen von Wasser-, Strom- und Gasverbrauch oder die Einrichtung von Alarmsystemen bei Lawinnenniedergängen oder Überschwemmungen. Um die Fortsetzung von vielen begonnenen Projekten zu garantieren, müssten aber zusätzliche Bundesmittel zu den CHF 144 Mio., welche von der PTT getragen werden, bewilligt werden. Im Bereich Videotex haben die PTT nun über 50'000 Abonnenten an ihr Netz angeschlossen. Auf europäischer Ebene existiert bisher ein Netzverbund mit den Ländern Deutschland, Österreich und Luxemburg. Auch mit Frankreich, welches mit dem Minitel eine andere technische Norm verwendet, wird eine Einigung angestrebt. Die Einrichtung von

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 18.10.1990
MATTHIAS RINDERKNECHT

Videotex-Terminals im Bundeshaus soll es den Parlamentariern erlauben, Informationen z.B. aus den Datenbanken der Europäischen Gemeinschaft abzurufen.⁸⁶

Parteien, Verbände und Interessengruppen

Parteien

Grosse Parteien

In die Schlagzeilen geriet **FDP**-Bundesrat Johann **Schneider-Ammann**. Seine frühere Firma, die Ammann-Gruppe, hatte eine Viertelmilliarde Franken in Jersey und Luxemburg parkiert, um Steuern zu sparen. Zwar kamen die Berner Behörden, die die Affäre untersuchten, zum Schluss, dass dies mit dem Segen der kantonalen Steuerbehörden geschehen war. Die eidgenössische Steuerverwaltung wies – in einer vertraulichen Aktennotiz, die der Öffentlichkeit zugespielt wurde – allerdings darauf hin, dass es sich in Jersey und Luxemburg um Briefkastenfirmen gehandelt habe. Die Versteuerung hätte folglich in der Schweiz stattfinden müssen. In einem Interview mit dem "Blick" sagte Schneider-Ammann, dass Steueroptimierung etwas sehr schweizerisches sei, solange es mit dem Segen der Behörden geschehe. Zwar konnte dem Magistraten kein strafrechtliches Vergehen nachgewiesen werden, die Aussage im "Blick" warf aber hohe Wellen, da man von einem Bundesrat moralisches Verhalten erwarte. Nicht wenige, vor allem linke, Stimmen forderten gar den Rücktritt des Bundesrates und die Juso bezeichnete Schneider-Ammann als Steuerhinterzieher. Die FDP wehrte sich gegen die ‚politisch motivierte Hetzjagd‘ und die widerrechtliche Herausgabe von vertraulichen Informationen und störte sich an rückwirkenden Untersuchungen von Abmachungen zwischen Steuerbehörde und Unternehmen. Das ganze Vorgehen sei immer transparent gewesen und es gehe nicht an, rechtsstaatlich gesicherte Abmachungen im Nachhinein zu hinterfragen.⁸⁷

ANDERES
DATUM: 30.01.2014
MARC BÜHLMANN

- 1) Lit. Crédit Suisse; Lit. Szvircsev Tresch et al. 2014
- 2) Presse vom 24.1.96; NZZ, 19.8.96.5
- 3) Presse des 12.7, 17.7 et 22.8.02; presse du 20.8.02.
- 4) FF, 1992, p. 1039 ss.; JdG, 23.2.91.
- 5) Presse du 1.7.04. Cf.
- 6) Presse du 9.2.06.
- 7) Presse vom 30.4.11.
- 8) Communiqué du DFAE du 18.4. et 27.6.12; LT, 19.4., 20.4. et 2.5.12 (citation); 24H, 29.4.12 (citation).
- 9) Communiqué du DFAE du 08.05.2015
- 10) BO CE, 1992, p.991ss.; BO CN, 1992, p.1435ss.; FF, I, 1993, p.662ss.; FF, II, 1992, p.651ss.; JdG et 24 Heures, 7.5.92.; Presse du 12.2.92.
- 11) 24 Heures, 7.5.93 ; JdG, 14.5.93 ; presse du 15.5.93.; FF, I, 1994, p. 557 ss.
- 12) Presse des 23.6, 9.8, 14.12 et 15.12.94.
- 13) 24 Heures, 30.11. et 10.12.91; BaZ, 10.12.91; NZZ, 18.12.91 (position de la Suisse); BO CN, 1991, p.1594s.; BO CN, 1991, p.2279s.
- 14) Presse des 16.1. et 17.1.92.
- 15) NQ, 8.1.92; BaZ, 15.2.92; presse du 15.2.92.
- 16) Presse du 15.5.92.
- 17) BO CE, 1993, p. 753 s.; BO CE, 1993, p. 800 ss.; BO CN, 1993, p. 1178 ss.; BO CN, 1993, p. 1584 s.; BO CN, 1993, p. 1586 s.; FF, I, 1993, p. 1417 ss.; FF, I, 1993, p. 1430 ss.; FF, II, 1993, p. 821 ss.
- 18) BO CE, 1996, p. 685 s.; BO CE, 1996, p. 686 s.; BO CE, 1996, p. 687 ss.; BO CN, 1996, p. 2077 s.; BO CN, 1996, p. 883 s.; BO CN, 1996, p. 885 s.; FF, 1996, I, p. 1113 ss.; FF, 1996, II, p. 1053 ss.; FF, 1996, II, p. 188 ss.; FF, 1996, IV, p. 1374 ss.; FF, 1996, V, p. 89 ss.
- 19) BO CE, 1997, p. 274 s.; BO CN, 1997, p. 1404 s. (Slovénie); BO CE, 1997, p. 275 s.; BO CN, 1997, p. 1405 s. (Vietnam); BO CE, 1997, p. 530 ss.; BO CN, 1997, p. 2191 ss. (E.-U.); BO CE, 1997, p. 532; BO CN, 1997, p. 2189 ss. (Vénézuéla); BO CE, 1997, p. 976 s.; BO CN, 1997, p. 2687 s. (Slovaquie); BO CE, 1997, p. 977 s.; BO CN, 1997, p. 2817 s. (Danemark); BO CE, 1997, p. 978 s.; BO CN, 1997, p. 2818 ss. (Canada); BO CE, 1997, p. 1112 s. (Argentine); BO CE, 1997, p. 1113 s. (France); FF, 1997, II, p. 1028 ss.; FF, 1997, II, p. 977 ss.; FF, 1997, III, p. 1015 ss.; FF, 1997, III, p. 1281 ss.; FF, 1997, III, p. 989 ss.; FF, 1997, IV, p. 1025 ss.; FF, 1997, IV, p. 365 ss.
- 20) NZZ, 23.10 et 24.10.98; LT, 10.11.98.
- 21) Presse du 26.4.02.
- 22) Presse du 17.2, du 18.3 et du 25.3.04; NF, 8.5.04 et communiqué de presse du DFE du 15.5.04; presse des 20 et 21.5 et des 25-26.5.04; presse du 22.6, du 26.7, des 13 et 14.10, du 2.11 et du 12.11.04; LT, 26.11.04.
- 23) Presse du 14.1, du 3.2, du 20.2 et du 23.2.04; NZZ, 25.2.04; NF, 25.2.04; LT, 1.5.04; NZZ, 28.5.04 et communiqué de presse du DFAE du 24.5.04; presse du 25.6 au 29.6, du 17.8, du 24.9, du 12.10, du 12.11 et des 26.11, 27.11 et 29.11.04.
- 24) LT, 4.2.05; Lib., 7.2.05; NZZ, 26.2 et 30.3.05; TG, 18.6.05; LT, 24.6.05; 24h, 28.6.05; communiqué de presse du DFAE, 25.7.05; LT, 3.8, 14.10 et 31.10.05; QJ, 29.11.05; NZZ, 15.12.05.
- 25) NZZ, 4.5.05.
- 26) FF, 2005, p. 967 ss.; BO CN, 2005, p. 1470 s. et 2001; BO CE, 2005, p. 1149 s. et 1220; FF, 2005, p. 7007 s.
- 27) NZZ, 7.1.08; Lib., 10.1.09 et NZZ, 15.1.08; NZZ, 3.3.08; 24h et NZZ, 13.5.08; LT, 27.6.08; LT et NZZ, 5.8.08; LT, 3.10.08; LT et NZZ, 4.10.08; presse du 11.11.08; LT, 23.12.08.
- 28) Communiqué de presse du DFJP, 21.4.08; communiqué de presse du DFJP, 3.9.08; communiqué de presse du DFJP, 23.10.08; LT, 4.11.08; communiqué de presse du DFJP, 21.11.08; communiqué de presse du DFJP, 25.11.08.
- 29) Communiqué de presse du DFF, 23.5.08; communiqué de presse du DFF, 12.9.08.
- 30) Communiqué de presse du DETEC, 7.2.08; communiqué de presse du DETEC, 2.3.08; communiqué de presse du DETEC, 10.4.08; communiqué de presse du DETEC, 16.4.08; communiqué de presse du DETEC, 18.4.08; communiqué de presse du DETEC, 23 et 29.5.08; communiqué de presse du DETEC, 14.10.08.

- 31) LT, 27.6.08.
- 32) LT, 5.3.09; Lib., 27.4, 30.4 et 25.9.09; LT, 10 et 11.11.09.
- 33) LT, 20.1 et 6.5.09.
- 34) LT, 30.5, 16.7 et 26.8.09.
- 35) NZZ, 18.1.10; TG, 2.2.10; NZZ, 12.2.10; LT, 13.2.10; NZZ, 23.3.10, 27.4.10 et 5.5.10; QJ, 28.6.10; LT, 29.6.10 et 25.8.10; TA, 21.11.10; Lib., 16.11.10.
- 36) LT, 26.2.10; NZZ, 8.10.10 et 12.10.10.
- 37) LT, 9.10.10 (Washington), 10.2.10 (Luxembourg), 27.3.10 (Berlin) et 25.10.10 (Londres).
- 38) BO CN, 2010, p. 885 ss., 903 ss., 914 et 1164; BO CE, 2010, p. 370 s., 373 s. et 754.
- 39) Communiqué du DFAE du 16.3.12; LT, 22.3.12; Communiqué du DFAE du 20.3.12.; NZZ, 26.5.12; LT, 4.6.12; AZ, 13.6.12; Communiqué du DFF du 26.7.12; Communiqué du DFAE du 19.9.12, NZZ, 29.9.12; SGT, 11.10.12; Communiqué du DFAE du 29.10.12; LT, 08.12.12; LT, 7.12.12; LT, 18.12.12.
- 40) AZ, 27.4.12; NLZ, 11.6.12.
- 41) Communiqué du DFAE du 23.10.12.
- 42) FF, 2012, p. 8833ss.
- 43) BO CN, 2013, p. 47ss., 1212; BO CE, 2013, p. 626s., 648.
- 44) Communiqué du DFF du 20.02.14
- 45) Communiqué du DFI du 18.08.14
- 46) Communiqué du DFAE du 17.09.14
- 47) Communiqué du SFI du 12.02.2015
- 48) Communiqué du DETEC du 28 mai 2015
- 49) Communiqué du DFF du 25.08.2015
- 50) Communiqué du DETEC du 06.10.2015
- 51) Lib., 21.3.09; LT, 1.4 et 23.7.09.
- 52) AB NR, 2000, S. 453.; Bund, 19.4.00; NZZ, 7.9.00
- 53) IMF World Economic Outlook Database.
- 54) ILO: Global employment report 2013; Medienmitteilung Eurostat, 1.2.13; NZZ, 22.1.13.
- 55) ILO: Global employment report 2014; Medienmitteilung Eurostat vom 31.1.14; NZZ, 21.1.14.
- 56) Global employment report 2015.pdf
- 57) NZZ und TA, 25.6.13.
- 58) BBl, 1993, I, S. 217 ff.; Presse vom 7.3.92; TA, 20.8.92; SHZ, 24.9.92.
- 59) AB NR, 1994, S. 350 ff.; AB NR, 1994, S. 666; AB SR, 1994, S. 30; AB SR, 1994, S. 17 ff.; AB SR, 1994, S. 308; AB SR, 1994, S. 375; BBl, 1994, II, S. 297 ff.; SHZ, 7.4.94; NZZ, 22.10., 1.12. und 23.12.94.
- 60) EFD Medienmitteilung vom 14.6.13; NZZ, 11.4., 12.4., 15.6., 22.7., 5.10. und 10.10.13
- 61) Medienmitteilung EFD vom 21.5.14; Medienmitteilung EFD vom 8.10.14; NZZ 28.1., 11.3. und 14.3.14; NZZ, 20.2., 21.3., 25.3., 22.5., 22.7., 30.10.14
- 62) LT und NZZ, 21.10.06.
- 63) Presse du 8.5.09; DETEC, communiqué de presse, 7.5.09.
- 64) NZZ, 24.7.10; OFT, communiqué de presse, 14.6.10.
- 65) Lit. "BAV Bundesamt für Verkehr und Metron Infras (Hg.) (2011). Regionale Auswirkungen der Alpentransitbörse, Schlussbericht".; Lit. "Konsortium Ecoplan, RappTrans, NEA, Herry (Hg.) (2011). ALBATRAS".
- 66) Medienmitteilung UVEK vom 2.5.
- 67) Presse du 21.11.08.
- 68) Presse du 3.12.10.
- 69) NZZ, 14.4., 5.7. und 16.11.11; Medienmitteilung BAZL vom 22.6.11.
- 70) NQ et 24 Heures, 25.3.94
- 71) BaZ, 6.3.95; BÜZ, 2.6.95; NZZ, 29.6.95; Presse du 6.7.95
- 72) Presse des 24.2. et 28.2.96
- 73) NZZ, 17.10.98
- 74) Presse du 1.11.00.
- 75) Presse du 26.1.10.
- 76) SoS, 12.2.11; NZZ, 10.3.11.
- 77) BO CE, 1997, p. 1125 s.; BO CE, 1997, p. 1375; BO CN, 1997, p. 1651 s.; FF, 1997, 3, p. 349 ss.; FF, 1997, 4, p. 1423
- 78) Presse du 23.1.98
- 79) Presse du 3.4.99.
- 80) NZZ, TA, 4.3.15; SoZ, 19.4.15
- 81) Communiqué de presse SECO du 1.7.19; Rapport SECO du 1.7.19; LT, 2.7.19
- 82) LT, NZZ und QJ, 26.10.10.
- 83) NZZ, 3.3.08.
- 84) Medienmitteilung BAK vom 29.11.18; AZ, NZZ, 30.11.18
- 85) Werlen et al. (2008): Sprachkompetenz der erwachsenen Bevölkerung in der Schweiz; Bund, SGT und TA, 4.3.08.
- 86) LNN, 9.2.90; TA, 22.6. und 8.9.90; SHZ, 18.10.90
- 87) TA, 30.1.14; LT, Lib, 31.1.14; Blick, 1.2.14; So-Bli, 2.2.14; TA, 5.2.14; LT, WW, 6.2.14; AZ, 7.2.14; LZ, 8.2.14; SoZ, 9.2.14; BZ, 7.6., 12.9.14; AZ, 13.9.14; AZ, BZ, NZZ, 15.9.14; SO, 28.9.14